

**La construction de l'enjeu des migrations climatiques dans les médias canadiens de
2010 à 2021.**

Dominic Lachance-Royer

Mémoire

présenté

au

Département de science politique
comme exigence partielle au grade de

Maîtrise ès Arts (Science politique)

Université Concordia

Montréal, Québec, Canada

Novembre 2022

UNIVERSITÉ CONCORDIA

École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

par Dominic Lachance-Royer

intitulé La construction de l'enjeu des migrations climatiques dans les médias canadiens de 2010 à 2021

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès Arts (Science politique)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance

Mireille Paquet

Président(e)

Francesca Scala

Examineur(trice)

Mireille Paquet

Directeur(trice)

Approuvé par: _____
Mireille Paquet

Directeur(trice) du programme d'études supérieures

Doyen(ne) de la Faculté

Pascale Sicotte

Novembre 2022

Résumé

La construction de l'enjeu des migrations climatiques dans les médias canadiens de 2010 à 2021

Dominic Lachance-Royer, MA
Université Concordia, 2022

Cette recherche explore la construction discursive entourant l'enjeu des migrations climatiques dans les médias canadiens de 2010 à 2021. Les résultats de cette recherche documenteront les cadres discursifs présents dans les articles du *Globe and Mail* et de *La Presse*. Il est soutenu que les cadres discursifs agissent comme des structures cognitives qui induisent des interprétations particulières du problème des migrations climatiques et circonscrivent la portée des solutions pouvant adresser l'enjeu en question. Ce mémoire présente ainsi l'état de la délibération publique canadienne sur la question en examinant la manière dont les médias comprennent et définissent l'enjeu des migrations climatiques. Les résultats de nos analyses montrent que les articles du *Globe and Mail* et de *La Presse* cadrent les migrations climatiques majoritairement sous l'approche de la victimisation, profilant les migrants climatiques comme des « réfugiés climatiques » désespérés et forcés de quitter leur lieu de résidence à cause des impacts des changements climatiques. Le regard humanitaire des médias favorise trois solutions aux migrations climatiques: des politiques plus strictes pour lutter contre les changements climatiques, une compensation financière pour la relocalisation des migrants climatiques et la création d'un statut juridique d'immigration afin d'accueillir et de protéger les migrants climatiques. Les résultats indiquent aussi, dans une moindre mesure, d'autres cadres discursifs : le cadre de la sécurité, de l'adaptation, de l'agentivité politique et économique aux caractéristiques distinctes. En somme, cette recherche illumine les différentes manières d'interpréter l'enjeu des migrations climatiques au Canada et en recense leur popularité dans les médias.

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, ma plus profonde gratitude va à ma directrice de recherche, Dr Mireille Paquet, pour son accueil dans ce projet, ainsi que son implication permanente et ses conseils judicieux dans l'élaboration et la rédaction de ce mémoire.

J'exprime également ma reconnaissance à Dr Francesca Scala d'avoir porté un intérêt à mon travail en se joignant en tant que deuxième lectrice et membre du jury de soutenance.

Mes remerciements vont aussi à Dr Daniel Salée pour m'avoir donné l'opportunité de joindre le programme de deuxième cycle en science politique, ainsi qu'à l'ensemble du corps professoral de l'Université Concordia pour la qualité des enseignements reçus.

À mes parents, je souligne vos encouragements constants à l'égard de mes projets scolaires ainsi que la confiance et la fierté que vous me portez et qui se transposent en moi comme sources de motivation et de détermination dans mes projets.

Il me semble essentiel, en dernière instance, de saluer les personnes avec lesquelles j'ai tissé d'importantes relations amicales pour leur soutien intellectuel et moral. Votre accompagnement a été une composante capitale dans l'aboutissement de ce projet.

Table des matières

Liste des tableaux	vi
Liste des graphiques	vii
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS ET PROBLÉMATIQUE	6
CHAPITRE 3 : APPROCHE ANALYTIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	12
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS	17
Évolution de l'attention des médias aux MC	17
Le contenu des cadres	19
Présence et évolution des cadres dans <i>La Presse</i> et le <i>Globe and Mail</i>	32
CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET ANALYSE	36
CHAPITRE 6 : CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	48
BIBLIOGRAPHIE DES ARTICLES MÉDIATIQUES À L'ÉTUDE	52
ANNEXE 1 : CADRES PRÉLIMINAIRES	56

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Dimensions des migrations climatiques..... 4

Liste des graphiques

Graphique 4.1 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans le Globe and Mail et La Presse de 2010 à 2021	17
Graphique 4.2 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans La Presse de 2010 à 2021.....	18
Graphique 4.3 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans le Globe and Mail de 2010 à 2021	18
Graphique 4.4 Présence des cadres dans La Presse et le Globe and Mail de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios).....	33
Graphique 4.5 Présence des cadres dans La Presse de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios).....	34
Graphique 4.6 Présence des cadres dans le Globe and Mail de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios).....	34

Chapitre 1 : Introduction

Le lien entre l'environnement et les migrations humaines est désormais bien établi. Des géographes et des anthropologues se sont intéressés à ce champ de recherche dès le début du 19^e siècle (Piguet, 2013, p. 149). Par exemple, Semple (1911) aurait mentionné dans son chapitre « The mouvement of people » que la quête de territoires cléments aux activités humaines entraîne des déplacements de population vers de nouveaux habitats (p. 143, dans Piguet, 2013, p. 149). Or, ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du 20^e siècle que le nexus environnement-migration a trouvé une pertinence accrue dans les champs scientifique et politique, avec la publication de rapports à portée internationale sur cet objet. (El-Hinnawi, 1985 ; Jacobson, 1988 ; GIEC, 1990 ; Piguet, 2013). Ces publications ont eu pour effet de soulever un problème jusqu'à lors ignoré au sein des instances internationales : les migrations environnementales. Ces rapports ont déclenché un débat à l'échelle de la planète « en vue de reconnaître et de définir l'enjeu » des migrations environnementales au sein des communautés scientifiques et politiques (Vlassopoulos, 2012, p. 7-8).

Le recours à l'expression « réfugiés environnementaux » s'est vu pour la première fois dans les travaux de Lester Brown du WorldWatch Institut dans les années 1970. Il faut néanmoins dire que ce sont les travaux d'El-Hinnawi (1985) qui ont popularisé davantage le terme (Black, 2001). En 1985, dans un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ce dernier a défini les « réfugiés environnementaux » comme étant :

« Ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie » [traduction (trad.)].

Cette définition a englobé tous les types de déplacements induits par l'environnement, notamment ceux causés par les accidents industriels, les catastrophes naturelles, les projets d'infrastructure et les changements climatiques (CC) (Vlassopoulos, 2012). En vertu de cette définition, un « nouveau » groupe de migrants s'est établi dans les discours et l'imaginaire politique.

Aussitôt conçus comme entité distincte, plusieurs spécialistes de l'environnement se sont vivement intéressés aux « réfugiés environnementaux » en voulant déterminer la nature des déplacements (Myers, 1986, 1989, 1993, 2005 ; Myers et Kent, 1995 ; Mathews, 1989). Ils ont également cherché à déterminer l'étendue du problème en estimant le nombre de ces réfugiés. Leurs conclusions ont été plutôt alarmantes ; une catastrophe internationale a été exprimée par certains, Myers (1989) étant le plus cité, affirmant que d'ici 2050, les « réfugiés environnementaux » se compteront par millions si rien n'est fait pour prévenir la dégradation de l'environnement (Mathews, 1989). Essentiellement, il était postulé que de flux massifs de personnes émaneront du changement environnemental et du climat (Baldwin, Andrew et Rothe, 2014, p. 121).

La ligne de pensée des spécialistes de l'environnement n'a pas été unanime au sein de la communauté scientifique, au point de composer deux groupes aux idées divergentes : les « maximalistes » et les « minimalistes ». D'un côté, les « maximalistes » ont avancé l'avènement de « marées brusques et massives de réfugiés environnementaux qui conduiraient impérativement à des incertitudes et des conflits internationaux » (Bettini, 2014, p. 180). Mettant en scène des

scénarios catastrophiques de migrations massives forcées, les maximalistes ont évoqué la crise humaine imminente afin d'alarmer les populations et leurs dirigeants des dangers que présentent la dégradation de l'environnement et les CC (Piguet, 2013).

Les « minimalistes », pour leur part, ont présenté un scepticisme envers les propos des maximalistes. Quelques critiques ont été formulées à leur égard. En autres, les maximalistes ont peu considéré les distances parcourues des personnes déplacées (Martin, 2010). Ils ont aussi exposé des lacunes méthodologiques, notamment dans le calcul des estimations du nombre de réfugiés environnementaux, ce qui a rendu « le champ [...] largement ouvert aux suppositions et aux estimations catastrophiques plutôt qu'aux chiffres réels » [trad.] (Gemenne, 2011, p. 46). Ainsi, ces travaux restent pour le mieux « spéculatif[s] » (Baldwin et al. 2014, p. 122). Plus important encore, le postulat selon lequel l'environnement se place comme cause première de la migration est difficile à valider. Il demeure difficile, voire impossible, de prouver empiriquement un lien causal entre l'environnement et la migration humaine, car la migration ne peut être uniquement le produit de pressions environnementales. Les mobilités humaines sont multi-causales et, aux facteurs environnementaux s'ajoutent des forces d'attraction et de répulsion de nature économique, politique, sociale et culturelle (Boas et al. 2019; Castles, 2002, Gemenne, 2011). C'est pourquoi il est mieux de réfléchir aux migrations environnementales selon une perspective relationnelle entre l'environnement et les migrations humaines (Baldwin, 2014, p. 518).

Malgré une absence de consensus sur les migrations environnementales, la question a réussi à retenir l'attention des États, des organisations internationales, des chercheurs et chercheuses et de la société civile, en quête de politiques à formuler pour répondre à l'enjeu. « Pour qu'il y ait élaboration d'une politique publique, il faut de prime abord que les problèmes à traiter aient fait l'objet d'une définition claire [...] et qu'ils soient perçus comme politiquement et administrativement « gérables » », nous dira Vlassopoulos (2012, p. 11). Or, il faut comprendre que l'enjeu des migrations environnementales a connu un processus de définition « chaotique » qui a fait naître une panoplie d'appellations variées telles que réfugiés environnementaux/climatiques, migrants environnementaux/climatiques, éco-migrants et déplacés environnementaux/climatiques (Nicholson, 2013). L'enjeu est devenu de plus en plus complexe au fur et à mesure que les « scénarios de définition » se sont multipliés, postulant des récits distincts aux victimes et acteurs responsables différents et illustrant des solutions et des autorités publiques compétentes variées pour gérer le problème (Vlassopoulos, 2012, p. 147). Il a régné une confusion sur la nature du ou des problèmes ainsi que sur les personnes et organisations à qui il incombe d'agir (Vlassopoulos, 2012). Plusieurs solutions différentes ont été proposées par différents secteurs d'activité pour répondre à ce phénomène. Par exemple, les secteurs de l'environnement, de l'humanitaire et de l'asile se sont mobilisés pour promouvoir, respectivement, des politiques environnementales atténuantes plus féroces, une assistance internationale pour les migrants environnementaux et l'élargissement de la définition du réfugié dans le droit international (Vlassopoulos, 2012). En somme, on s'aperçoit que le processus définitionnel sur les migrations environnementales a donné lieu à des interprétations concurrentielles, rendant difficile la mise en œuvre de toutes actions politiques.

L'état du débat est resté à ce stade définitionnel jusqu'au tournant des années 2000, lorsqu'un virage s'est produit dans le débat sur les migrations environnementales au moment où l'enjeu des CC s'est hissé comme préoccupation majeure sur la scène internationale (Vlassopoulos, 2012). L'accent étant mis maintenant sur les CC, les gouvernements et les organisations internationales se sont mis

à se concentrer sur les conséquences des CC, y compris les migrations humaines. Ainsi, dans un mouvement de glissement définitionnel, les migrations environnementales ont été simplifiées pour promouvoir celle des « migrations climatiques » (MC). Cette « évolution définitionnelle » par laquelle la pluralité des causes de migration environnementale (accidents industriels, projets d'infrastructures, etc.) s'est réduite aux MC, c'est-à-dire, celles causées par les CC, a permis de « rendre le problème plus gérable », selon Vlassopoulos (2012). Aujourd'hui, dans le domaine de la recherche et des politiques, les migrations environnementales sont reléguées au second rang par rapport à la question des MC. C'est précisément dans cette veine que s'inscrit ce mémoire, en prenant comme sujet principal les MC comme problème public. Il faut réitérer néanmoins que le nexus CC-MC n'a pas dénoué les critiques qui ont été exprimées à l'encontre du lien entre environnement et migration, notamment en ce qui concerne le caractère multicausal de la migration. Si le problème des MC est effectivement plus circonscrit que celui des migrations environnementales, les interprétations sur l'enjeu des MC restent plurielles (Ransan-Cooper et al. 2015).

Le milieu universitaire fournit de plus en plus de connaissances sur le nexus CC-MC, orientant le débat en fonction des avancées scientifiques. Les travaux soulignent que les populations du Sud sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, notamment à cause de leurs faibles capacités d'adaptation et leur dépendance aux ressources naturelles dans les domaines de l'agriculture et de la pêche (Spilker et al. 2020 ; Arias et Blair, 2022 ; Black et al. 2011). Par exemple, les inondations et la salinisation des terres causées par l'augmentation du niveau de la mer ont des conséquences négatives sur la productivité du milieu agricole et la subsistance des communautés (Black et al. 2011). Face aux transformations du climat et à la perte de productivité, certains individus doivent migrer, majoritairement à l'intérieur des frontières de leurs États de résidence, des milieux ruraux vers les grandes villes (Spilker et al. 2020). Cette dynamique migratoire créera donc des pressions sur les villes afin d'accueillir ceux qui décident de se déplacer. Spilker et al. (2020) envisagent qu'en l'absence d'une urbanisation adéquate pour accueillir ces venues, cette migration rurale-urbaine conduirait à une hausse des niveaux de chômage, de pauvreté, d'inégalité, d'insécurité et de criminalité dans les zones urbaines. Ces effets affecteront l'attractivité de ces lieux et pousseront une grande partie des migrants climatiques à se retourner vers l'international comme deuxième destination en empruntant les routes migratoires du Sud vers le Nord (McLeman, 2019 ; Marotzke et al. 2020).

Il faut comprendre que les MC demeurent un concept contesté. Il n'existe toujours pas à ce jour de définition officielle des MC. De plus, il n'existe ni de convention internationale ni de statut particulier pour les migrants climatiques (Moine, 2018). Il résulte ainsi de la volonté des États d'élaborer des lois ou des politiques pour administrer ce problème (Moine, 2018). Dans le cadre de ce mémoire, je me référerai à la définition de « migration climatique » fournie par l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM). L'OIM désigne les MC comme un :

« [m]ouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à *une modification soudaine ou progressive de l'environnement en raison du changement climatique*, sont contraintes de quitter leur lieu de résidence habituelle, ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, pour se rendre ailleurs sur le territoire d'un État ou par-delà une frontière internationale. » (Emphase personnelle) [trad.] (IOM, 2016, p. 1).

S'il est mieux de « parler du phénomène comme comprenant de multiples formes ontologiques » [trad.] (Baldwin, 2014, p. 518), cette définition a la qualité d'être assez générale pour inclure tous les éléments se rapportant à ceux et celles qui entreprennent une migration à la suite de perturbations environnementales liées aux CC. La migration peut être forcée ou volontaire, temporaire ou permanente, domestique ou internationale. Elle peut être causée par des changements environnementaux lents (p. ex. : l'élévation du niveau de la mer, la désertification des sols), ou soudains (les catastrophes naturelles). Ainsi, cette définition englobe toutes les formes de migrations qui peuvent subvenir en lien avec d'une détérioration de l'environnement causée par les CC. Le tableau 1 résume les dimensions des MC.

Tableau 1.1 Dimensions des migrations climatiques

	Motifs de migration	Échelles et durées de la migration
Migrations climatiques	Migrations volontaires en réponse à des perturbations environnementales (lentes ou soudaines)	1. Domestiques 1.1 Temporaires 1.2 Permanentes 2. Internationales 2.1 Temporaires 2.2 Permanentes
	Migrations forcées en raison de perturbations environnementales (lentes ou soudaines)	1. Domestiques 1.1 Temporaires 1.2 Permanentes 2. Internationales 2.1 Temporaires 2.2 Permanentes

Source : Compilation de l'auteur.

Le rôle du Canada et les médias de masse

Le Gouvernement du Canada a démontré une attention grandissante envers le phénomène des MC. Par exemple, en 2016, une étude de l'OIM financé par le Gouvernement du Canada avait pour objectif de cerner les effets des CC sur les réseaux migratoires du Pacifique, une région particulièrement vulnérable à la hausse du niveau de la mer et aux catastrophes naturelles (IOM, 2016). On voit également sur le site du Gouvernement du Canada, dans la section *Les changements climatiques et les droits de la personne* que le Gouvernement du Canada reconnaît l'enjeu en mentionnant qu' « [e]n raison de leurs effets sur l'environnement, les conséquences des changements climatiques peuvent aussi contribuer à une augmentation de la migration. » (Gouvernement du Canada, 2017). Cependant, les réponses priorisées par le Canada ne sont pas claires. Aucune action directement liée aux MC n'a été prescrite. Au lieu, le Canada profile sa réponse dans le cadre de ses politiques axées sur la lutte contre les CC (Gouvernement du Canada, 2017). L'atténuation des effets de gaz à effet de serre se présente comme la seule stratégie pour adresser les MC, mais la promesse de cette option est maigre compte tenu du bilan d'émission de

gaz à effet de serre (GES) du Canada. Le pays indique une augmentation de 21,4 % des GES rejetés dans l'atmosphère entre 1990 et 2019 (Gouvernement du Canada, 2021).

À l'heure où plusieurs États formulent et implantent des politiques pour adresser les MC (Huskstep et Dempster, 2022), il est pertinent de regarder l'état de la délibération publique au Canada. Autrement dit, ce mémoire investiguera la mise à l'agenda politique de cet enjeu au Canada. Force est de constater que la position du Gouvernement du Canada concernant les MC est plutôt vague. Ainsi, ce mémoire se tourne vers les médias de masse, car ces acteurs du système politique canadien jouent un rôle important dans la construction des enjeux nationaux : « les médias de masse sont le principal canal entre le public et les décideurs politiques » [trad.] (Soroka, 2003, p. 28). De plus, le public conserve une dépendance avec les médias de masse pour obtenir des informations sur les affaires extérieures (Soroka, 2003). Les médias ont le pouvoir d'identifier les questions saillantes de la politique canadienne, de définir des enjeux et d'influencer la prise de décision au sein du gouvernement (McCombs, Shaw et Weaver, 1997 ; Baumgartner et Jones, 1993). Il devient donc pertinent d'identifier et d'analyser les interprétations médiatiques dominantes de l'enjeu des MC au Canada. Cela fournira des indices quant aux actions envisagées pour gouverner le problème des MC au Canada.

Ce mémoire fait du cas canadien un champ d'investigation empirique pour deux raisons. Premièrement, le Canada est reconnu pour être une terre d'accueil d'un nombre important d'immigrants et de réfugiés (Omeziri and Gore, 2013). Les multiples diasporas du Canada produisent des réseaux de migration susceptibles d'être empruntés par les migrants climatiques (IOM, 2016). Le Canada se présente donc comme une destination potentielle pour les migrants climatiques. Deuxièmement, le Canada présente une tradition humanitaire en matière d'immigration, ce qui le fait particulièrement sensible aux motifs de migrations forcées (les réfugiés politiques) (Vigneau, 2020, Nash, 1999 ; Murray, 2010). Cette sensibilité a le potentiel de lui donner un rôle prédominant dans cette problématique à l'international.

Chapitre 2 : Recension des écrits et problématique

La recension des écrits propose d'explorer les aspects importants relatifs à la mise à l'agenda politique, aux médias et à la construction des problèmes publics, dont celui des MC. Elle sera divisée en trois sous-sections. La première sous-section explorera l'implication des médias dans la mise à l'agenda politique. La deuxième sous-section portera sur l'approche constructiviste pour expliquer la construction des problèmes et le cadrage des enjeux politiques. Puis, la troisième sous-section expliquera les divers cadres associés aux MC.

La mise à l'agenda et les médias

La littérature sur la mise à l'agenda politique aborde comment les politiques émergent et se formalisent dans un système politique. Autrement dit, elle illustre comment certains enjeux parviennent à capter l'attention limitée des dirigeants politiques et à s'inscrire dans l'ordre du jour politique d'un État (Howlett, Ramesh and Perl, 2020). Deux éléments prévalent dans cette littérature : les enjeux et l'agenda politique (Soroka, 2002). Les enjeux sont compris ici dans son sens large comme étant « tout ce qui est controversé au sein d'un public concerné » [trad.] (Soroka, 2002, p. 6). L'agenda politique est défini par Kingdon (1995) comme étant « une liste de sujets ou de problèmes auxquels les responsables gouvernementaux, et les personnes extérieures au gouvernement étroitement associées à ces responsables, accordent une certaine attention à un moment donné » [trad.] (p. 3). Cette définition rejoint ce que Cobb et Elder (1972) nomment l'agenda institutionnel (ou formel) qui caractérise la liste officielle des problèmes ayant été portés à l'attention du gouvernement et sur laquelle des décisions sont prises. Ces auteurs mentionnent aussi la présence d'un deuxième agenda, l'agenda systémique, qui se réfère à l'ensemble des sujets qui sont discutés, diffusés et argumentés au sein d'une société. Howlett et al. (2020) précisent que l'agenda systémique, ou, autrement dit, « l'espace sociétal » [trad.] (p. 102), porte essentiellement sur la délibération publique tandis que l'agenda institutionnel mène généralement vers l'action gouvernementale (p. 123). Les questions de politique publique sont souvent discutées dans l'espace sociétal et sont ensuite présentées comme un problème pour lequel une action gouvernementale est recherchée.

Si cette distinction entre l'agenda systémique et l'agenda institutionnel nous permet de saisir la relation entre le grand public et les élites politiques, elle brouille néanmoins ce qui compose l'agenda systémique. Cette recherche conceptualise le système politique canadien en suivant le modèle de Soroka (2002) qui segmente le système politique canadien en trois parties : l'agenda public, l'agenda des médias et l'agenda politique. Sous cette forme, l'agenda politique incarne l'agenda institutionnel abordé précédemment, tandis que l'agenda systémique se divise en deux : l'agenda public et l'agenda des médias. L'agenda public se réfère à ce que le public général pense et conçoit, soit l'opinion publique au sens large, et l'agenda des médias constitue les enjeux qui sont discutés dans les médias de masse.

La littérature sur la communication politique indique que les médias de masse ont le pouvoir de souligner les enjeux importants d'une communauté politique. Ghanem (1997) nous dira que les médias dictent au public à quoi penser, en augmentant la saillance de certaines questions dans les communications de masse. Ce mécanisme constitue le premier niveau de la mise à l'agenda des médias. Ils ont également le pouvoir d'influencer la façon dont le public pense à ces questions en

exposant des « attributs » particuliers aux objets. Cela traduit le deuxième niveau de la mise à l'agenda de communication. Les attributs signifient « la façon un enjeu ou un autre objet est couvert dans les médias » [trad.] ou, communément désigné, les « cadres » dans lesquels les objets sont racontés (Ghanem, 1997, p. 4 ; Wolfe, Jones, & Baumgartner, 2013). On comprend ainsi que les questions abordées dans les médias peuvent être présentées de multiples façons, et que la perspective adoptée par le journaliste façonnera « l'image dans les têtes » [trad.] des lecteurs (Lippmann, 1922). Ces contributions théoriques montrent l'implication des médias dans le traitement de l'information et dans la construction d'un enjeu des MC au sein du public.

L'agenda médiatique agit non seulement sur le public, mais aussi sur les élites politiques (Soroka, 2002 ; Wolfe et al. 2013). En effet, l'agenda médiatique et l'agenda politique entretiennent une relation bidirectionnelle. D'une part, les dirigeants politiques influencent le contenu des médias en divulguant des informations et des initiatives, par le travail d'indexation des médias (Wolfe et al. 2013). D'autre part, les médias haussent l'importance d'une question, signalant aux dirigeants politiques qu'une action politique est nécessaire (Wolfe et al. 2013). Ainsi, les médias interagissent avec les institutions par des « rétroactions positives ou négatives » [trad.] (« positive or negative feedbacks ») (Wolfe et al. 2013). Les rétroactions négatives réfèrent à des ajustements incrémentaux dans les politiques et les rétroactions positives reflètent des changements brusques qui conduisent à une « ponctuation » de l'équilibre politique et à des transformations du statu quo (Baumgartner et Jones, 1993). Ainsi, les médias, en organisant l'attention sur certains problèmes et en incluant et excluant certains attributs des problèmes, s'engagent dans des cycles complexes de rétroactions positives et négatives menant parfois à des transformations politiques (Wolfe et al. 2013).

Plusieurs recherches ont étudié le pouvoir de mise à l'agenda politique des médias. Walgrave et Van Alesr (2016) ont répertorié trente-deux études qui adressent directement le pouvoir de mise à l'agenda politique des médias et ont trouvé que ces derniers ont majoritairement un pouvoir d'influence considérable sur la mise en forme de l'agenda politique. Seulement, ce pouvoir est contingent sur l'enjeu en question, et sur l'applicabilité de l'enjeu : « les acteurs politiques répondent à la couverture médiatique lorsque les informations encapsulées dans les médias signalent une concordance avec leurs tâches, lorsque les signaux des médias sont applicables à leurs buts » [trad.] (Walgrave et Van Alesr, 2016, p. 10). Cela aide à comprendre l'utilisation stratégique et instrumentale des nouvelles par les dirigeants politiques. Les nouvelles fournissent une « fenêtre d'opportunité » (Kingdon, 1995) pour certains partis, principalement ceux de l'opposition, afin de promouvoir leur position et de critiquer le parti au pouvoir (Walgrave et Van Alesr, 2016).

Définition du problème et cadrage

La littérature sur la définition des problèmes est abondante en science politique. Jann et Wegrich (2007) affirmeront que « [l]a reconnaissance d'un problème requiert qu'un problème social soit défini comme tel et que l'intervention de l'État a été exprimée » [trad.] (p. 45). Ainsi, un problème d'ordre public est articulé dans l'optique de solliciter l'action du gouvernement (Howlett et al. 2020). L'articulation d'un enjeu dépend du contexte et des acteurs impliqués (Howlett et al. 2020).

Cela fait longtemps que nous savons que la réalité et la connaissance humaine sont socialement construites (Berger et Luckmann, 1967). Selon la perspective constructiviste, le processus de définition d'un enjeu est dynamique et contesté (Stone, 1989). Stone (1989) postulera que la définition d'un problème « est un processus de fabrication d'image, où les images ont fondamentalement rapport avec le fait d'attribuer la cause, le blâme et les responsabilités » [trad.] (p. 282). Définir un problème fait intervenir plusieurs acteurs aux opinions différents, ce qui engendre que la définition du problème repose essentiellement sur une construction conflictuelle parmi les acteurs sociaux (Stone, 1989). Définir un problème, c'est faire intervenir « des symboles, des images politiques, des histoires causales, et des narratives » [trad.] (Wolf et al. 2013, p. 182) afin de « contrôler » et de « manipuler » l'interprétation et l'image du problème (Stone, 1989).

Les politiques contiennent généralement en son sein une image stable. Baumgartner et Jones (1993) nous diront que l'image d'une politique décrit « la manière dont la politique est comprise et discutée » [trad.] (p. 25). L'image d'une politique nécessite une simplification du problème et l'utilisation de symboles culturellement connotés (Baumgartner et Jones, 1991 ; 1993). Il arrive que des altérations d'image d'une politique se produisent sporadiquement lorsque le ton de la discussion change. L'adoption d'un ton plus négatif de la manière d'articuler une politique peut déclencher des changements au sein du système politique (Baumgartner and Jones, 1991). Ainsi, cette recherche s'ancrera dans la perspective constructiviste pour comprendre comment se construit le phénomène des MC au Canada.

Pan et Kosicki (2001) avancent que « la participation à la délibération publique implique inévitablement les pratiques discursives de cadrer un enjeu » [trad.] (p. 37). Cadrer signifie « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue à les rendre plus saillants dans un texte de communication, de manière à promouvoir une définition particulière du problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation de traitement pour l'élément décrit » [trad.] (Entman, 1993, p. 52). Le travail du cadre est celui de « diagnostiquer, évaluer et prescrire » [trad.] en étalant les causes, les jugements moraux et les solutions au problème (Entman, 1993, p. 52). Hertog & McLeod (2008) précisent que le cadre configure un ensemble de concepts interconnectés où certains concepts sont centraux et d'autres périphériques. Les concepts centraux sont généralement des mythes, des narratives et des métaphores, porteurs d'un bagage symbolique important, qui s'inscrivent dans des structures culturelles plus larges (Hertog & McLeod, 2008). Ainsi, les cadres fonctionnent comme des « structures de sens » [trad.] (Hertog & McLeod, 2008). L'organisation de ces concepts fournit le « paquet d'interprétation » dans lequel il est possible de saisir la nature du discours (Gamson et Modigliani, 1989). Il faut comprendre que les cadres et la culture sont interconnectés, car les cadres sous-tendent un ensemble de croyances et de valeurs (Reese, 2010 ; Hertog & McLeod, 2008). Gamson et Modigliani (1989) soulignent donc que « [t]ous les symboles n'ont pas la même puissance » [trad.] (p. 5) et que la force d'un cadre se mesure par sa « résonance culturelle ». Certains concepts, comparés à d'autres, peuvent avoir moins de valeur dans une culture donnée, ce qui affecte leur légitimité (Hertog & McLeod, 2008, p. 145). Ainsi, pendant que certains cadres prévalent, d'autres demeurent inactifs. Il en résulte donc que les questions politiques se livrent à un « concours symbolique sur l'interprétation qui prévaudra » [trad.] (Gamson et Modigliani, 1989, p. 2).

Dans l'espace médiatique, les enjeux font régulièrement l'objet d'un (re)cadrage (Wolf et al. 2013). Cela peut parfois mener à des transformations sur le plan politique. Rose et Baumgartner (2013), par exemple, ont trouvé que l'avènement du cadre de la « paresse » dans les médias pour expliquer

le phénomène social de la pauvreté aux États-Unis a encouragé des politiques gouvernementales moins généreuses à l'égard des moins fortunés. Dans une autre étude, Baumgartner, De Boef et Boydston (2008) soutiennent que l'émergence du cadre de « l'innocence » d'un individu détenu a contribué au retrait de la peine de mort dans un nombre considérable d'états américains. Ces études montrent le pouvoir des médias à transformer les politiques par le biais du cadrage de l'information (Wolf et al, 2013, p. 186). Ainsi, les notions de cadres seront appliquées au problème des MC afin de percevoir comment les médias présentent l'enjeu.

Les cadres associés aux migrations climatiques

La délibération publique sur les MC a donné lieu à une diversité conceptuelle importante. Selon Ransan-Cooper et al. (2015), les MC s'articulent selon quatre cadres. Le premier est celui du cadre de la victimisation. Il a été construit, notamment par des médias (Time Magazine), des universitaires (Myers et Kent, 1995) et des organisations humanitaires internationales (Woldwatch Institut par exemple) (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 108). Promu par Myers et Kent (1995), on retrouve dans ce cadre des estimations colossales de migrants climatiques. Le terme « réfugié » est utilisé pour décrire la dimension forcée des MC, en affirmant que les populations touchées par les changements environnementaux devront impérativement trouver refuge ailleurs (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 109). Ce cadre est principalement organisé autour de la « relation sauveur-victime » où, d'une part, les réfugiés environnementaux sont présentés comme des victimes passives des effets des CC et, d'autre part, les pays du Nord sont représentés comme des sauveurs en raison de leurs capacités à répondre au problème (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110). Une des solutions au problème prend la forme d'une protection internationale pour les personnes affectées par le changement climatique. Ce cadre propose une aide humanitaire extérieure, une aide juridique, voire une compensation financière destinée aux personnes affectées par les CC (Ransan-Cooper et al. 2015). Ce cadre illustre l'échec des politiques environnementales dans le Nord et fait porter aux dirigeants politiques la responsabilité des conséquences de la CC. Le but étant de promouvoir des politiques atténuantes plus féroces (Felli, 2013, p. 345).

Deuxièmement, on retrouve aussi le cadre de la sécurité, qui s'inspire du sensationnalisme du cadre de la victimisation, mais qui déplace l'accent sur la crainte d'un « flot » ou de « vagues » de « réfugiés » (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110). Ce récit a été soutenu par des médias (par exemple, CBSNews), des chercheurs (Myers, 2005) et des agences gouvernementales et intergouvernementales telles que le Conseil des relations étrangères des États-Unis et le Conseil de sécurité de l'ONU (Ransan-Cooper, 2015). Ces acteurs ont postulé que la stabilité internationale pourrait être affectée par les conséquences croissantes des CC, en raison d'une rareté croissante des ressources naturelles à l'échelle internationale (Brown, 2008, p. 33). Ce phénomène pourrait entraîner une augmentation des conflits et des tensions aux niveaux national, régional et mondial (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110). Ici, les réfugiés environnementaux sont présentés comme une menace à la sécurité nationale des pays développés en raison de la crainte que des personnes pénètrent de façon irrégulière les frontières nationales (Hartmann, 2010). Typiquement, le cadre de la sécurité s'organise autour de l'idée que les CC pousseront un grand nombre de réfugiés environnementaux provenant pour la plupart du sud global vers le Nord, et conséquemment, porteront atteinte à la sécurité nationale des pays développés (Elliott, 2010). Ce cadre, ancré dans un nationalisme apparent (Ransan-Cooper et al. 2015), se construit sur la relation entre le « nous », les États du Nord global, et un autre « racialisé », la population mondiale du Sud (Baldwin, 2014,

p. 523). Ainsi, les solutions politiques s'ancrent dans des politiques de contrôle accru des frontières et militaires dans le but de protéger la souveraineté des États et la sécurité internationale (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110).

Troisièmement, le cadre de l'adaptation refuse le lexique de la sécurité et la terminologie du réfugié environnemental et propose une alternative : le « migrant climatique ». Une variété d'acteurs, de chercheurs (Black, 2001), d'agences gouvernementales (Foresight Project, 2011) et l'OIM, en particulier, ont avancé une approche plus pragmatique de la migration climatique en rejetant les scénarios linéaires et pessimistes des conséquences des CC (Piguet, 2013 ; Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110 -11). Sous ce cadre, ceux affectés par le changement climatique sont vus principalement comme des agents résilients aux CC et la migration est considérée comme une stratégie d'adaptation (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 110-111). Le cadre de l'adaptation insiste sur la nécessité de gérer adéquatement les flux des personnes qui quittent leur foyer pour des motifs climatiques par des politiques qui facilitent la migration et la relocalisation des personnes vulnérables (Ransan-Cooper et al. 2015 ; Baldwin, 2014, p. 520). Des politiques qui favorisent la migration circulaire, les transferts de fonds et le renforcement des capacités entrepreneuriales des migrants sont à privilégier. Selon cette optique, la migration est vue positive et « mutuellement désirable » entre les États d'origine et d'accueil (Ransan-Cooper et al. 2015).

Le quatrième cadre voit les migrants climatiques comme des agents politiques (Ransan-Cooper et al. 2015). Ce cadre met en évidence les relations de pouvoir inégales associées à la migration par une critique des processus de marginalisation et d'injustice dans les conditions socio-économiques et politiques internationales actuelles. (Ransan-Cooper et al. 2015). Sous cette perspective, l'aide extérieure contribue à la vulnérabilité des personnes affectées. Les solutions se basent donc sur une réforme des institutions et de la gouvernance « pour procurer aux migrants et aux non-migrants un plus grand degré de choix dans leur décision de migrer » (Ransan-Cooper et al. 2015, p. 112). Ce choix est influencé entre autres par le droit à la mobilité, l'accès aux ressources, l'accès aux processus décisionnels et au régime foncier (Ransan-Cooper et al. 2015).

Ce tour d'horizon montre comment la question des MC s'articule différemment selon l'angle que lui donnent les acteurs sociaux. On constate que le problème n'est pas uniformément défini et que les solutions pour répondre à l'enjeu prennent différentes directions. L'approche constructiviste émet des postulats intéressants sur l'élaboration des définitions des problèmes sociaux, notamment celui des MC. Nous avons vu qu'un problème public aussi complexe que celui des MC comporte de multiples dimensions. Le cadrage de l'information dans les médias, à l'aide de faits et de dispositifs symboliques, mène un processus définitionnel d'un problème. Il faut bien saisir que les définitions d'un problème ne sont pas immuables. De nouvelles interprétations d'un enjeu peuvent émaner dès lors que d'autres arguments sur les causes et conséquences du problème sont avancés et que d'autres images politiques se construisent. Autrement dit, le processus qui structure la compréhension d'un problème est dynamique et il est porté par l'ensemble des acteurs sociaux aux perceptions distinctes. Dernièrement, les médias incarnent des acteurs importants dans le processus de mise à l'agenda politique au Canada. Intermédiaires au public et aux dirigeants politiques, les médias peuvent souligner la saillance de certains enjeux et diffuser des manières d'en parler. Les médias sont donc une composante importante du système politique canadien qui structure la délibération publique sur les enjeux de société. Les médias peuvent donc agir sur la mise à l'agenda politique au Canada concernant les MC.

Problématique de la recherche

La plupart des études sur le cadrage de l'enjeu des MC ont été menées sur le plan international (Felli, 2013 ; Hartmann, 2010 ; Ransan-Cooper et al. 2015). On note également des recherches sur des contextes médiatiques qui ont été accomplies notamment dans le contexte britannique (Randall, 2017 ; Sakellari, 2019) et australien (Farbotko, 2005). Un mémoire sur les représentations des « personnes déplacées par l'environnement » dans la presse écrite canadienne figure aussi (Stumpf, 2019), mais cette étude se concentre principalement sur les notions de victimisation/dévictimisation des personnes déplacées par l'environnement dans les médias. Je propose donc une étude plus approfondie sur les stratégies discursives dans les médias canadiens qui se fera à l'aide des quatre cadres décrits précédemment. Cette recherche vise donc à fournir une image plus détaillée des définitions des problèmes et de la tenue du discours dans le contexte canadien. Ainsi, cette recherche posera la question suivante : *comment les médias écrits canadiens ont-ils cadré l'enjeu des migrations climatiques de 2010 à 2021 ?* Mes objectifs sont donc 1) d'identifier et de documenter les cadres discursifs dans les productions médiatiques canadiennes et 2) d'explorer l'implication des médias dans la construction de l'enjeu et la mise à l'agenda entourant les MC au Canada.

La période de l'étude est circonscrite de 2010 à 2021. Le Canada s'est engagé en 2010, sous le sous-paragraphe 14 (f) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Cancún, à promouvoir des « [m]esures visant à améliorer la compréhension, la coordination et la coopération en ce qui concerne les déplacements, les migrations et les réinstallations planifiées induits par le changement climatique, le cas échéant, aux niveaux national, régional et international » [trad.] (Warmer, 2012, p. 1067). Ces lignes marquent la première insertion dans un texte de négociation internationale concernant les MC, ce qui a jalonné une réflexion internationale chez les politiciens, des organisations internationales (OI), les organisations non-gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile et les médias sur les MC (Nash, 2018 ; Warmer, 2012). Randall (2017) affirme que l'augmentation des reportages sur les MC dans les médias au cours de la dernière décennie a, dans une plus large mesure, produit un engagement public plus marqué sur cette question et sur celle des CC. Cette période est donc un moment pertinent pour examiner le contenu de ces reportages au Canada.

Mon hypothèse de travail s'appuie sur l'état des connaissances sur la construction de l'enjeu des MC. Je propose que les quatre cadres identifiés par Ransan-Cooper et al. (2015) seront dominants dans la couverture médiatique des MC au Canada : i) le cadre de la victimisation, ii) le cadre de la sécurisation, iii) le cadre de l'adaptation et iv) le cadre de l'agentivité politique.

En raison des faibles connaissances sur le cas canadien, cette recherche ne se base pas sur des prédictions quant à la dominance d'un cadre par rapport à un autre ou encore quant à l'association entre un cadre spécifique et un média particulier. Notre cadre théorique et notre méthodologie ne nous permettront pas de quantifier les cadres, mais offriront des pistes pour la réalisation de recherches futures.

Chapitre 3 : Approche analytique et méthodologique

Une analyse de cadres requiert de trouver les « paquets de médias » dans les articles de journaux (Gamson et Modigliani, 1989 ; Van Gorp, 2005). Ce sont ces paquets qui organisent les idées pour donner au lecteur une interprétation de l'enjeu. Les paquets de médias sont constitués de deux éléments : les outils de cadrage et les outils de raisonnement (Van Gorp, 2005 ; 2010). Gamson et Modigliani (1989) classifient les métaphores, les exemples historiques, les phrases d'accroche, les représentations comme les éléments qui forment les outils de cadrage d'un cadre¹. Van Gorp (2010) fournit aussi une liste. Ils incluent comme outils de cadrage les thèmes et sous-thèmes, les types d'acteurs, le choix lexical, les actions, les contextes, les sources, les statistiques, les appels aux émotions ou à l'éthique, les logiques et plus (p. 91).

Les outils de raisonnement produisent « une route de raisonnement causal qui peut être évoquée quand un enjeu est associé avec un cadre particulier » [trad.] (Van Gorp, 2010, p. 91). Entman (1993) fournit les quatre dimensions aux outils de raisonnement qui se retrouvent à être la définition du problème, le diagnostic des causes du problème, le jugement moral et les solutions. Comparativement aux outils de cadrage généralement visible dans un texte, les outils de raisonnement sont plus subtils et implicites. Il arrive que ces derniers soient parfois dissimulés, mais qu'ils produisent tout de même leur effet. Van Gorp (2005) nous dira que « chaque fois qu'un dispositif de raisonnement n'est pas explicitement énoncé dans un texte d'information, il sera néanmoins évoqué par le message-cadre au cours du processus d'interprétation du lecteur » [trad.] (p. 487). Ainsi, une certaine subjectivité de la part du chercheur est sollicitée pour relever les outils de raisonnement.

Plusieurs méthodologies sont employées pour accomplir une analyse de cadre du contenu médiatique (Hertog & McLeod, 2008). La méthodologie choisie pour cette recherche se base sur les principes méthodologiques de Van Gorp (2005 ; 2010) et s'inspire de la méthodologie développée par Zschalich (2021) qui a étudié le cadrage médiatique sur le sujet de la Loi 14 dans les médias anglophones et francophones au Canada. Une première étape consiste à reconstruire la « matrice de cadres » propre à l'objet étudié. Habituellement, la matrice des cadres est réalisée avec une approche inductive afin de révéler les cadres dissimulés dans les textes d'information. Les textes sont lus une première fois pour en dégager les éléments de cadrage et de raisonnement. Une fois les éléments réunis, des cadres mutuellement exclusifs sont formés. La matrice de cadres, une fois terminée, servira à la deuxième étape de l'analyse, c'est-à-dire l'approche déductive, pour retrouver les cadres préalablement délimités dans les textes. Ces étapes font en sorte de « sortir la subjectivité » de l'analyse (Van Gorp, 2010).

Les cadres associés aux MC ont déjà été identifiés par Ransan-Cooper et al. (2015), à savoir les cadres de la victimisation, de la sécurisation, de l'adaptation et de l'agentivité politique. Ainsi, les informations retrouvées dans cette étude ont servi à dresser la matrice des cadres. Les métaphores, les exemples historiques, les phrases d'accroche, les représentations, le choix lexical, les sources (intervenants) ont été sélectionnés comme outils de cadrage pour l'analyse, car ces éléments peuvent être facilement mis en évidence dans un texte. À partir de l'étude de Ransan-Cooper et al. (2015), ces éléments de cadrage ont donc été répertoriés et organisés dans une fiche. Les outils de

¹ L'image figure aussi dans les outils de cadrage, mais ne fera pas partie des éléments de cette recherche, car il sera question uniquement des textes écrits.

raisonnement ont également été identifiés et inscrits dans cette fiche. C'est-à-dire, pour chacun des quatre cadres, la définition du problème a été formulée sous forme de question (une méthode utilisée par Van Gorp (2005)), suivie d'énoncés illustrant les explications causales, les jugements moraux et les solutions. L'idée de construire la matrice de cadres est d'en faire usage comme une feuille d'analyse préliminaire et de la modifier au fur et à mesure pour recueillir les éléments spécifiques au contexte canadien. La matrice des cadres préliminaire se retrouve à l'annexe 1 de ce document.

Il est toujours possible que des articles de journaux abordent le phénomène des MC dans un cadre différent que ceux mobilisés dans cette recherche. Puisque les cadres fonctionnent comme des structures « intégré[es] dans un réseau de culture » [trad.] (Reese, 2010, p.18), le contexte canadien peut produire des cadres spécifiques. Ainsi, les outils de cadrage et de raisonnement qui seront collectés peuvent ne pas correspondre aux cadres listés dans la grille d'analyse. Si tel est le cas, les outils de cadrage et de raisonnement ne correspondant pas à ceux listés seront soumis à une analyse inductive pour vérifier la présence d'un ou plusieurs cadres supplémentaires. Un autre cadre est distingué lorsque les outils de cadrage et de raisonnement s'organisent autour d'un autre « axe de sens » (Van Gorp, 2010, p. 95). Si les énoncés présentent un raisonnement distinct, ce cadre sera nommé en fonction de l'idée centrale du cadre (Van Gorp, 2010).

Codage

Pour la collecte des données, l'unité de mesure sera l'article. Les outils de cadrage et les outils de raisonnement incarneront les variables de cette étude. Tous les articles de journaux du corpus auront leur propre fichier, qui seront ensuite transférés dans le logiciel de recherche qualitative Nvivo afin de faciliter l'identification des éléments de cadrage qui composent les articles. Il sera question de lire une première fois le texte afin de saisir l'orientation générale de l'article. La deuxième lecture donnera lieu à l'identification de citations ou d'éléments pertinents à noter. Les articles seront décortiqués dans le but de souligner les parties qui structurent le raisonnement du texte, en portant attention aux quatre éléments d'Entman (1993) (définition du problème, explication causale, jugement moral et les solutions). Il sera aussi l'occasion d'identifier les outils de cadrage dissimulés dans les textes, tels que le choix lexical, les expressions, les métaphores, etc. Préalablement, un code sera attribué à chacun des cadres présentés dans la matrice de cadres préliminaire [1, 2, 3, 4...]. Ainsi, tous les éléments soulignés d'un article se rapportant à un cadre numéroté seront réunis sous ce numéro. Rassembler tous les éléments sous un même code permettra de contraster les éléments soulignés entre les articles en vue d'en délimiter les contours des cadres qui se dessinent dans le contexte canadien. Le code « 999 » recueillera tous les éléments de raisonnement et les outils de cadrage des articles qui ne reflèteront pas l'essence des cadres préliminaires.

L'analyse des articles cherchera à déterminer le cadre dominant et le cadre secondaire à l'aide des outils de raisonnement, de cadrage et de leur position dans le texte (Van Gorp, 2010). Il sera important de collecter les titres et les sous-titres des articles, car le cadre dominant s'y révèle souvent dans l'introduction, la conclusion, le titre, le sous-titre (Zschalich, 2021). Le cadre dominant est celui qui est le plus saillant et qui prend le plus d'espace d'un texte. Le ton - positif ou négatif - avec lequel le cadre est articulé sera aussi noté, car ils peuvent signaler une adhésion ou un rejet du cadre (Vigneau, 2020). Les articles peuvent présenter plus d'un cadre (Vigneau,

2020). Si tel est le cas, le deuxième cadre en importance sera identifié comme le cadre secondaire. La recherche se limitera à deux cadres par article. En somme, cette démarche d'analyse permettra de noter chacun des cadres dominants et secondaires dans les articles et leur évolution dans le temps.

Les articles classés dans le code « 999 » seront soumis à une démarche inductive pour tenter de révéler la présence d'un autre cadre au sens unique. Il sera question de résumer en un court texte chacun des éléments de l'article classé dans le code « 999 » pour une meilleure compréhension de l'axe de sens du texte. Cette étape aidera à comparer les raisonnements entre eux pour tenter d'en dégager un raisonnement distinct.

Le corpus

La sélection des journaux à l'étude s'est accompagnée d'un souci de représentativité de la diversité des sources journalistiques au Canada. Les critères de sélection ont été la taille du lectorat, la distribution, la langue et l'idéologie politique des journaux (Vigneau, 2020). Le contexte canadien est particulier par le fait qu'il existe deux communautés nationales officielles : les anglophones, qui sont principalement localisés dans l'ouest du pays, et les francophones, qui sont principalement situés dans la province du Québec et dans l'est du pays. En prenant en compte ces spécificités du contexte canadien, les journaux *Globe and Mail* et *La Presse* ont été choisis pour l'analyse. Le *Globe and Mail* est le premier journal national distribué dans l'ensemble du pays avec 2, 018, 923 exemplaires distribués hebdomadairement au pays (Journaux canadiens, 2015). Ce journal est basé en Ontario et il appartient au groupe Woodbridge (Médias d'info Canada, 2015). De langue anglaise, le *Globe and Mail* est principalement lu dans les provinces anglophones, représentant ainsi les enjeux publics de l'ouest du pays. En termes d'idéologie, il se situe légèrement à droite du centre de l'échelle politique, ce qui en fait un journal plutôt neutre sur le plan idéologique, contrairement au *National Post*, le deuxième journal national, considéré beaucoup plus conservateur (Zschalich, 2021 ; Vigneau, 2020). De plus, le *Globe and Mail* est souvent sélectionné dans les études sur les médias, car il est considéré comme le « journal de référence » d'un ensemble d'acteurs politiques (Zschalich, 2021). Le quotidien *La Presse* est le journal de langue française le plus lu au pays, mais particulièrement au Québec (Journaux canadiens, 2015). Il a un tirage hebdomadaire national de 1, 739, 598 (Journaux canadiens, 2015) et est détenu par l'organisation Power Corp. of Canada (Journaux canadiens, 2015). *La Presse* reflète les réalités de l'est du pays (Vigneau, 2020) et l'idéologie dominante du journal est elle aussi plutôt centriste (Zschalich, 2021).

La sélection du *Globe and Mail* et de *La Presse* pour représenter l'agenda des médias pancanadien est appuyée par les conclusions tirées de plusieurs études sur les médias au Canada (Thibault et al. 2020 ; Soroka, 2002 ; Rollwagen et al. 2019). Premièrement, Soroka (2002) remarque que le traitement de l'information concernant des enjeux économiques, sociaux, culturels et politiques de la société suit une cohérence inter-média dans l'ensemble du pays. Il affirme donc l'existence d'un seul agenda des médias au Canada avec très peu de variations régionales, majoritairement lorsque la saillance d'un enjeu est forte (Soroka, 2002). Deuxièmement, Thibault et al. (2020) ne rapportent pas de différence dans les normes journalistiques entre les quotidiens du Québec de ceux du reste du Canada. Les médias au Québec et ceux dans le reste du Canada fonctionnent semblablement selon le « modèle libéral » de la presse, qui prône un reportage neutre et une culture journalistique indépendante (p. 639). Troisièmement, Rollwagen et al. (2019) diront que les journalistes incarnent

essentiellement un rôle de « moniteur » en portant une attention particulière à une balance d'information et un reportage précis des événements : « [e]n général, les journalistes canadiens déclarent que les facteurs politiques, économiques, organisationnels et sociaux ont relativement peu d'influence sur leur travail professionnel. » [trad.] (p. 470). L'éducation des citoyens sur les affaires politiques est considérée par les journalistes canadiens comme l'objectif premier de leur travail (Rollwagen et al. 2019). En somme, s'il n'y a pas de variation régionale dans les reportages ni de différence dans les normes journalistiques entre le Québec et le reste du Canada, et si les journalistes conçoivent leur travail de manière similaire à travers le pays, il faut conclure que les journaux sélectionnés peuvent adéquatement représenter l'agenda médiatique pancanadien.

Une recherche par mots-clés a été accomplie pour former le corpus des articles à analyser. Les mots-clés choisis sont ceux qui se retrouvent abondamment dans la littérature sur les MC. Les mots-clés sont « réfugié climatique », « réfugié environnemental », « migrant climatique », « migrant environnemental », « migration climatique », « migration environnementale », ainsi que leurs déclinaisons plurielles (réfugiés, migrants, migrations) et féminines (réfugiée, migrante). Ces mots-clés ont aussi été traduits en anglais pour le corpus anglophone (« climate migrant », « environmental refugee », etc.). Ces mots-clés ont l'avantage de circonscrire le champ de la recherche en utilisant des expressions qui illustrent en un seul concept le lien entre les CC et les migrations. Il est vrai que les termes associés à la migration environnementale ou au réfugié/migrant environnemental font initialement référence à tous les types de migration causés par les changements environnementaux, tels que les accidents industriels, les projets d'infrastructure énergétique, etc. et que cette recherche se concentre davantage sur les migrations causées par les CC. Si la conception édiflée du « réfugié environnemental » par El-Hinnawi (1985) dans les années 80 a presque été complètement effacée comme problème sur la scène internationale pour faire place aux MC (Vlassopoulos, 2012), il n'est pas rare de voir dans la littérature sur les MC que les termes « environnemental » et « climatique » sont utilisés de façon interchangeable pour décrire le phénomène des MC. Pour ces raisons, les deux termes ont été inclus dans la recherche.

Le moteur de recherche *Eureka* a servi à recueillir les articles francophones de *La Presse* (avant le 30 décembre 2017) et de *La Presse+* (après le 30 décembre 2017) du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2021. Le code de recherche pour le corpus francophone est le suivant :

```
TEXT= "réfugié climatique" | "réfugiée climatique" | "réfugiés climatiques" | "réfugiées climatiques" | "migrant climatique" | "migrante climatique" | "migrants climatiques" | "migrantes climatiques" | "réfugié environnemental" | "réfugiée environnementale" | "réfugiés environnementaux" | "réfugiées environnementales" | "migrant environnemental" | "migrante environnementale" | "migrants environnementaux" | "migrantes environnementales" | "migration climatique" | "migrations climatiques" | "migration environnementale" | "migrations environnementales"
```

Ce code vise à collecter les articles qui mentionnent ces phrases exactes dans le texte. 50 articles contenant l'un de ces termes ont été trouvés.

Quant aux articles anglophones pour la même période, une recherche dans le moteur de recherche *Canadian Newsstream* avec le *Globe and Mail (en ligne)* comme source journalistique a été effectuée. Cette recherche s'est fondée sur les mots-clés suivants :

"climate refugee" OR "climate refugees" OR "climate migrant" OR "climate migrants" OR "environmental refugee" OR "environmental refugees" OR "environmental migrant" OR "environmental migrants" OR "climate migration" OR "climate migrations" OR "environmental migration" OR "environmental migrations"

Dans le bassin anglophone, 72 articles mentionnant au moins un de ces mots-clés ont été récoltés. Ainsi, en additionnant les articles de *La Presse* avec ceux du *Globe and Mail*, cette recherche se retrouve avec un total de 122 articles. La bibliographie des articles médiatiques à l'étude est fournie à la fin de ce document.

Chapitre 4 : Résultats

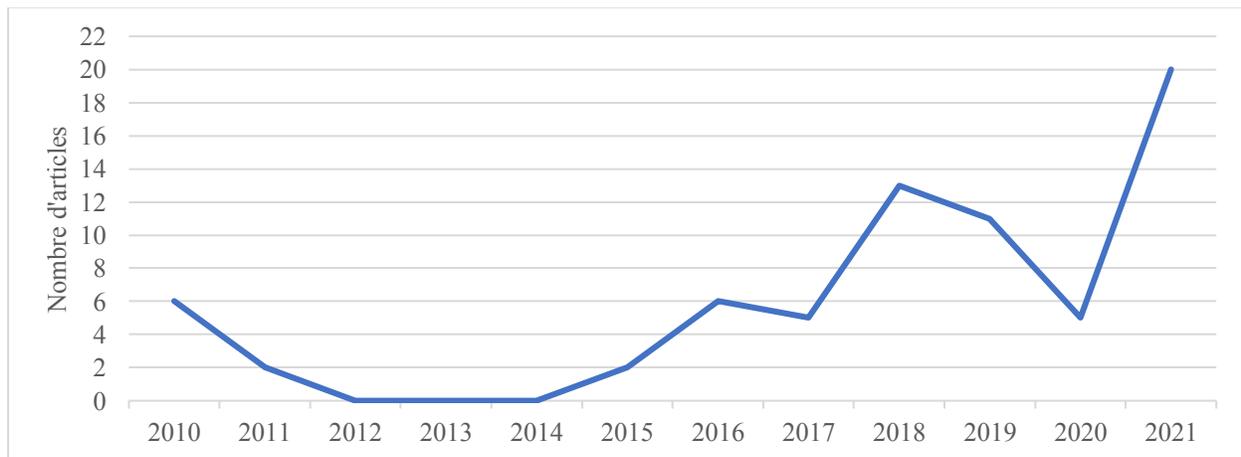
Sur les 122 articles trouvés à l'aide des mots-clés sélectionnés, 70 articles ont été conservés pour l'analyse empirique. Les doublons ont été rejetés, en plus des articles aux raisonnements imperceptibles, soit parce que l'article mentionne un des mots-clés sans lien avec d'autres éléments du texte ou parce qu'il ne traite pas du lien entre les MC et les CC.

L'approche mixte - déductive et inductive - de cette étude a permis de révéler la présence des quatre cadres anticipés dans les hypothèses – victime, sécurité, adaptation, agentivité politique - en plus d'un cinquième cadre, celui de l'économie. Une première section de ce chapitre présentera l'évolution de l'attention portée par des deux médias étudiés aux MC afin de bien camper la discussion sur les discours, les images et les recommandations liés aux cadres identifiés. Une deuxième section de ce chapitre se concentrera sur le contenu de chacun des cadres présents dans le corpus. Cette section discutera avec plus de détails le cadre de la victimisation, en raison de sa présence dominante dans notre corpus. Cela n'indique cependant rien sur la pertinence des cadres.

Évolution de l'attention des médias aux MC

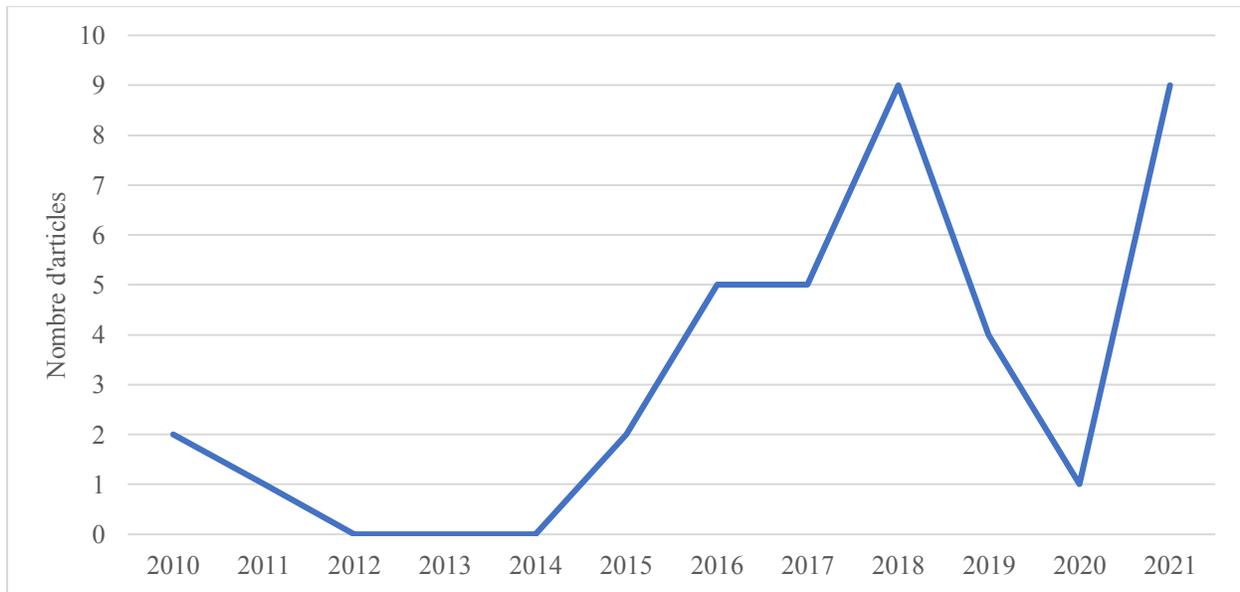
L'attention portée aux MC dans La Presse et le Globe and Mail a connu des variations d'une année à l'autre. Les MC ont initialement été discutées dans 6 articles en 2010, puis dans 2 articles en 2011, pour finalement disparaître des textes jusqu'en 2014. À partir de 2015, l'attention médiatique aux MC a globalement augmenté. Partant de 6 articles en 2015, le nombre d'articles a finalement atteint 20 articles en 2021, le plus grand nombre d'articles en une année. Cette ascension dans l'attention a néanmoins été entrecoupée de quelques baisses, notamment en 2017, atteignant 5 articles seulement, en 2019 avec 11 articles et en 2020 de retour avec 5 articles, la chute la plus importante. L'attention médiatique a augmenté de façon significative en 2018 et 2021, comparativement aux années précédentes, soit 2017 et 2020.

Graphique 4.1 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans le *Globe and Mail* et *La Presse* de 2010 à 2021

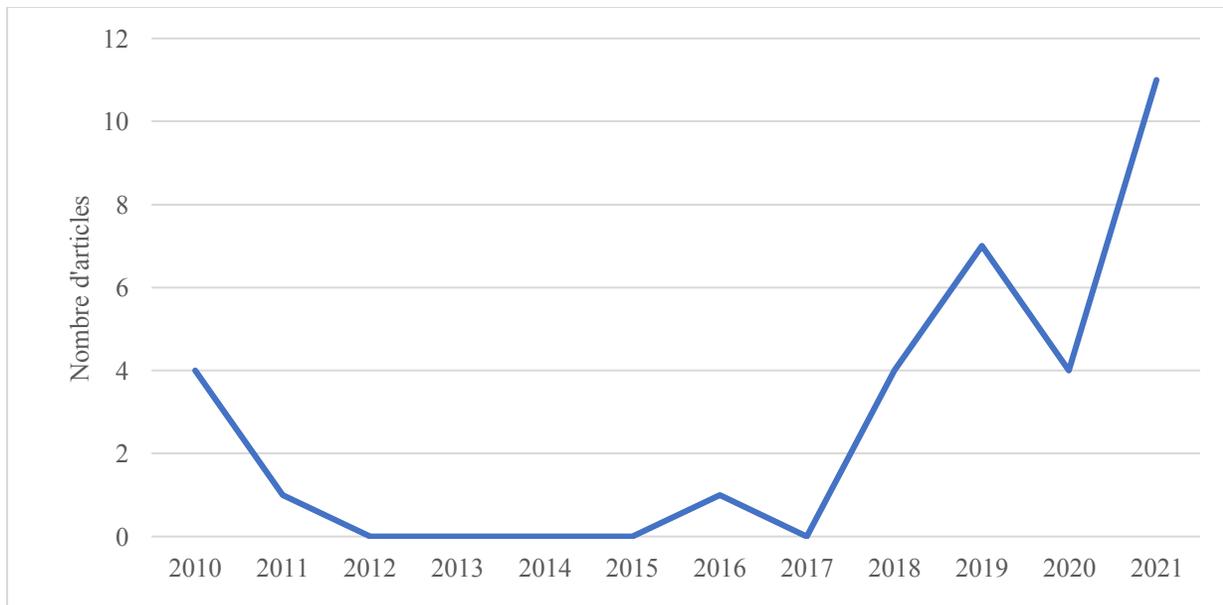


Ces données sont présentées dans le graphique 4.1. L'attention médiatique propre à chacun des deux médias à l'étude est présentée dans les graphiques 4.2 et 4.3.

Graphique 4.2 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans *La Presse* de 2010 à 2021



Graphique 4.3 Nombre d'articles sur les migrations climatiques dans le *Globe and Mail* de 2010 à 2021



Ce premier coup d'œil permet d'observer que *La Presse* et du *Globe and Mail* suivent pratiquement la même trajectoire. Dans les deux cas, le sujet a peu été traité en 2010 pour finalement être complètement évacué entre 2012 et 2014. Le *Globe and Mail* maintient un effectif nul en 2015 et 2017, alors que *La Presse* recommence à parler de MC en 2015. Après cette période de vide dans les deux quotidiens, le nombre d'articles augmente pour atteindre de premiers sommets : en 2018

pour *La Presse*, et en 2019 pour le *Globe and Mail*. L'attention aux MC diminue encore en 2020 pour les deux médias. Finalement, la trajectoire de l'attention des deux médias atteint simultanément un second sommet en 2021. Il est aussi possible de conclure que *La Presse* a porté plus d'attention aux MC que le *Globe and Mail* entre 2010 et 2021, que la couverture médiatique de ces enjeux n'est pas stable dans le temps et qu'en tout et pour tout, les MC ne représentent pas un sujet de grande attention dans ces médias écrits sélectionnés.

Le contenu des cadres

Cette section présente en détail le contenu des cadres utilisés par *La Presse* et le *Globe and Mail* lorsqu'ils couvrent les MC. Il sera d'abord question du cadre de la victimisation, qui est dominant dans les deux médias. Par la suite, le contenu des cadres de la sécurité, de l'adaptation, de l'agentivité et de l'économie sera décrit. Pour tous les cadres, notre description présentera le langage, les images, le ton, les raisonnements, les membres des communautés discursives qui les composent, ainsi que les actions politiques proposées.

Cadre de la victimisation

« Les quelque 50 habitants de l'Isle de Jean Charles, dans l'État de la Louisiane, pourraient devenir les premiers réfugiés climatiques des États-Unis. Dévorée par l'érosion, affaiblie par les ouragans dans le golfe du Mexique et inondée par l'augmentation du niveau de la mer provoquée par le réchauffement climatique, la minuscule île a perdu 90 % de son territoire en près de 60 ans. Pour remédier à la situation, le gouvernement américain n'a eu d'autre choix que d'offrir une aide économique de 48 millions de dollars afin de réinstaller les habitants de l'île sur la terre ferme. »
(Williams, 2017)

« But even if we have failed utterly in our obligation to prevent or even simply mitigate this reality, we are still at least obligated to consider its most immediate consequence - the millions upon millions of people who will be forced from their homes in the coming decades by this cataclysmic new ordering of the world. » (El Akkad, 2021)

Dans la majorité des articles à l'étude, les MC sont présentées selon un point de vue humanitaire. Les personnes qui se déplacent à cause d'une dégradation subite ou progressive de leur milieu de vie représentent la figure des « réfugiés climatiques », c'est-à-dire ces « victimes » [trad.] (York, 2010), qui, « face à la catastrophe » environnementale, doivent « échapper à la destruction » (Le Curieux, 2021). L'accent est mis sur la dimension forcée de la migration climatique avec l'usage de locutions telles que « doivent quitter » (Le Curieux, 2021), « évacuer » (Perrault, 2011), « obligés de fuir » (Le Curieux, 2021). Autrement dit, les migrants climatiques n'ont « pas d'autres choix que de migrer pour rester en vie » [trad.] (« Don't accentuate the positive on climate change », 2010). Les personnes sont face à des « circonstances de vie ou de mort », ce qui les pousse à migrer pour survivre, laissant derrière eux des lieux « rendus inhabitables » (York, 2010). Les désastres environnementaux créent « des conditions difficiles où la survie est presque impossible » [trad.] (York, 2010). Face aux dangers climatiques, les réfugiés climatiques se sont donc trouvés « forcés [...] de quitter leur foyer » [trad.] (Kopecky, 2019) à la quête d'un lieu plus sûr.

La communauté discursive formant ce cadre se constitue de personnes issues du monde des médias et de la politique, comme des éditorialistes, des photojournalistes, d'anciens conseillers municipaux, des politiciens et des partis politiques. Le cadre est également mobilisé par des personnes issues de la communauté artistique, soient des metteurs en scène, des cinéastes et des auteurs et autrices. Les secteurs organisationnel et institutionnel, avec la participation de représentants et cadres d'organisations environnementales (Équiterre, Fondation David Suzuki, Vivre en Ville, TRANSIT, Alliance ARIANE), déploient aussi des discours qui s'alignent sur ce cadre. Les sources d'organisations internationales (OI) (Banque mondiale, Nations unies, le Groupe de recherche sur l'évolution du climat (GIEC)) sont reprises dans le but d'alimenter les discours de la victimisation. Des intervenants des domaines scientifiques et professionnels - géologues, chercheurs/chercheuses, écologistes, économistes, juristes, architectes et philosophes - ont aussi été impliqués dans la discussion sur les MC du point de vue de la victimisation, en étant tantôt consistants tantôt opposés à ce cadrage.

La figure du « réfugié climatique » se perçoit tant dans le Nord global que dans le Sud global. Elle met en exergue la souffrance des migrants climatiques et de ceux qui ne sont pas en mesure de se déplacer ailleurs. On note des appels émotionnels quant aux vécus des personnes, en évoquant le « traumatisme » et la « peur » (Prezioso et Banguet, 2021) occasionnés par les catastrophes. Des témoignages de la part de sinistrés fournissent une trame dramatique aux articles. Par exemple, un évacué d'un incendie de forêt a raconté avoir traversé plusieurs états émotionnels à la suite du désastre, comme « s'effondrer et pleurer, s'énervier puis se secouer » [trad.] (Hager, 2021). Les articles incluent aussi des descriptions corporelles de personnes subissant les effets des changements environnementaux, dont des corps aux « bras et jambes squelettiques » [trad.] (York, 2010) occasionné par la faim qui sévit dans certaines régions rendues arides par des sécheresses prolongées. Ces éléments des textes cherchent à susciter la pitié et la « sympathie » (Dumas, 2010) du public envers les migrants climatiques « désespérés ».

Ce cadre fait recours à un choix de langage sensationnel qui conduit l'imagerie de scénarios apocalyptiques. Ces scénarios mettent en scène une nature déchaînée sur le monde qui entraîne des déplacements massifs de populations. C'est l'érosion qui « arrache d'énormes portions de berges » (Cardinal, 2018), des villages « presque rayé[s] de la carte » par les feux de forêt, des villages côtiers sur le point « d'être avalé » » (Lederman, 2019 ; Hachey, 2019a) ou « d'être emporté » » (Hachey, 2019b) par l'océan Arctique. La trame narrative de la victimisation fait le portrait de l'humain entièrement impuissant et passif face à la force inexorable de la nature qui s'abat sur lui. En évoquant des feux de forêt qui font que « [p]resque du jour au lendemain, des villes entières ont cessé d'exister » (El Akkad, 2021) et des localités ravagées par « un cycle destructeur de sécheresse et d'inondations » [trad.] (York, 2010), les textes mettent l'accent sur le caractère « dévastateur » des CC [trad.] (Lederman, 2019). Les descriptions des calamités font état d'atmosphères « de fin de monde » ou de « zone de guerre » (Champagne, 2021). On saisit aussi un ton alarmiste quant à l'« urgence » de préconiser des actions pour renverser la tendance des CC et limiter « l'apocalypse d'un réchauffement [planétaire] de trois degrés » (Kopecky, 2019). La vision d'un futur dystopique où les millions de migrants climatiques déstabiliseront l'ordre mondial parvient à signaler la nécessité d'agir maintenant pour la protection de l'environnement (El Akkad, 2021).

Dans les articles, les « réfugiés climatiques » sont issus du monde entier. Ce sont ceux qui fuient les inondations et l'érosion côtière menaçant les Îles-de-la-Madeleine, Tuktoyaktuk au nord du Canada (village inuit), les états insulaires du Pacifique Sud (comme Tuvalu et Kiribati), les îles du

nord de l’Australie, le Bangladesh et la Louisiane aux États-Unis (l’Isle de Jean Charles). Ce sont également ceux qui évacuent les feux de forêt en Californie, en Oregon, en Colombie-Britannique et au nord de l’Ontario (territoire des Kashechewan) et ceux poussés par une désertification accrue dans le Sahel africain, au Chad et en Syrie.

Les réfugiés climatiques sont parfois représentés comme une masse homogène de personnes « à l’autre bout du monde » (Cardinal, 2010), à l’extérieur du Canada. Néanmoins, on saisit également que le sort des réfugiés climatiques est l’affaire de tous, car les CC affectent l’ensemble de « nos vies » (Duguay et al. 2020), celles qui constituent l’humanité.

Le cadre de la victimisation tend à construire les MC comme un problème actuel qui s’intensifiera dans les prochaines décennies. Quelques articles mentionnent que les MC sont « des phénomènes qui existent déjà » (Duguay et al. 2020), mais, concrètement, c’est l’avenir qui préoccupe le plus. Il est mentionné par exemple que l’amplification des MC pourra déclencher « la plus grave crise humanitaire à laquelle nous aurons à faire face au cours du siècle » (Dumas, 2010). Les articles se livrent à des estimations prospectives colossales de leur nombre d’ici 2050. Les organisations internationales (la Banque mondiale, les Nations-Unies) citées prévoient qu’ils seront des centaines de millions, voire des milliards de migrants climatiques, une situation qui, selon les journalistes, provoquera de véritables « marrée[s] humaine[s] causée[s] par le changement climatique » [trad.] (Saunders, 2010). Certains d’entre eux quitteront pour rejoindre les grandes villes à proximité de leurs lieux de résidence (Saunders, 2010), tandis que d’autres chercheront à traverser les frontières internationales (Saunders, 2020). Ainsi, ces estimations font craindre « une réalité effrayante qui se profile » [trad.] (Lederman, 2019) et qui plongerait un grand nombre d’individus dans la précarité et l’insécurité. Précisons néanmoins que ces chiffres sont contestés par certains intervenants cités dans les textes qui diront qu’ils « pourraient être moins nombreux que prévu parce qu’ils proviendront de régions qui connaissent déjà une forte émigration » (Perrault, 2011), le Bangladesh étant donné en exemple (Perrault, 2011).

Le mode de raisonnement de ce cadre est organisé autour de l’idée que MC est avant tout le produit du réchauffement planétaire causée par la concentration des émissions de GES dégagés dans l’atmosphère. Les changements de température à l’échelle planétaire altèrent le climat de nombreuses régions, à la fois de manière soudaine, avec des phénomènes météorologiques extrêmes, et de manière progressive, avec « la réduction de la production agricole [et] la pénurie d’eau » (« 143 millions », 2018). Pour les changements environnementaux plus lents, ce sont « la quête d’eau potable [...] [et] l’insécurité alimentaire » (Gaudreault, 2021) qui pousseront les populations à migrer pour survivre.

Les adeptes du cadre de la victimisation reconnaissent l’activité humaine et ses modes de production comme les sources principales des CC. L’inaction des gouvernements provinciaux, nationaux et internationaux face aux CC est ainsi dénoncée, ce qui en fait les premiers responsables de la crise écologique. Les gouvernements occidentaux sont particulièrement blâmés pour leur inaction à lutter contre les CC, en faisant fi de la « crise écologique » et en menant des « projets [énergétiques] tels que l’exploitation et le transport des sables bitumineux » (Hequet, 2016). Les MC s’inscrivent dans la discussion plus large des politiques énergétiques canadiennes, et plus précisément, celle du Parti Libéral Trudeau, telles que le projet de l’extension du gazoduc Trans Mountain et la création d’un terminal de gaz naturel à Kitimat, en Colombie-Britannique (McCarthy, 2018). L’exploitation des combustibles fossiles par le « monde occidental » [trad.] (El

Akkad, 2021) est perçue comme la cause à la dégradation de l'environnement. Par conséquent, les vagues de MC ont pour « auteurs » [trad.] (El Akkad, 2021) les gouvernements occidentaux.

L'histoire du Titanic a été mobilisée comme métaphore pour mettre en garde contre l'inaction des dirigeants politiques à répondre à la crise écologique dans laquelle la population mondiale se trouve (Gevrey, 2018). La direction des politiques canadiennes en matière environnementale traduit « une version du naufrage du Titanic dans laquelle les passagers se précipitent sur le buffet pour se resservir au lieu de foncer vers les canots de sauvetage » (Gevrey, 2018). Autrement dit, les gouvernements décident de « faire la sourde oreille » (Duguay et al. 2020) et de suivre « le mythe d'une croissance économique sans fin » (Gevrey, 2018).

Si ce raisonnement est majoritairement explicité dans les textes, il est néanmoins parfois reconnu que les MC résultent d'une multi-causalité. La situation de la sous-alimentation dans certaines régions témoigne les conséquences des CC, mais trouve aussi son origine dans « les mauvaises politiques foncières, les faibles niveaux d'éducation, le manque d'argent pour les investissements et les régimes autocratiques » [trad.] (York, 2010). Tous ces facteurs contribuent au fait que certaines personnes sont privées des besoins de base et doivent quitter leur lieu de résidence.

Trois recommandations majeures sont avancées en lien avec l'utilisation de ce cadre dans les médias : 1) le déploiement de politiques plus strictes pour lutter contre les CC, 2) une aide financière (compensation) pour les personnes touchées par les CC et 3) la création d'un statut d'immigration pour les personnes vulnérables aux CC. On retrouve aussi d'autres recommandations dans une moindre importance comme une réponse diplomatique, un développement économique et humain global, la construction d'infrastructures qui résistent aux effets des CC et une assistance humanitaire auprès des migrants climatiques.

Premièrement, le renforcement des politiques environnementales est amplement reflété dans les textes sous le cadre de la victimisation. Au centre de cette proposition se trouve l'idée de freiner la hausse des températures qui contribuent aux CC dans le but de limiter le nombre de réfugiés climatiques actuels et à venir. Pour ce faire, les gouvernements canadiens – provinciaux et fédéral - sont appelés à mettre en place « un plan d'action vigoureux pour limiter le réchauffement du climat » (Deneault et al. 2018). Pour ce faire, il faudra mener une transition sur le plan de l'écologie et de l'énergie (Deneault et al. 2018). Il s'agit d'arriver à édifier « des projets structurants, en bâtissant des quartiers écologiques, en développant les transports collectifs et alternatifs » (Mayrand, 2018). Il convient également de prendre en charge le retrait progressif ou immédiat des énergies combustibles (fossiles et charbon) au profit de sources d'énergie plus propres. Ainsi, un haussement du financement pour le développement de technologies vertes est recommandé. L'objectif premier demeure celui de « démanteler notre infrastructure de combustibles fossiles » [trad.] (El Akkad, 2021). Arriver à diminuer la concentration de GES dans l'atmosphère demandera aussi de « reforester massivement [et de] préserver les milieux naturels » (Duguay et al. 2020).

Pour les journalistes et les intervenants de ce cadre, adopter des politiques environnementales se conjugue d'une obligation morale, car les CC produisent une « injustice climatique ». C'est-à-dire, ce sont les pays les « moins responsables des émissions » qui subissent le plus les impacts des CC. Les MC qui se déploient dans les pays du Sud sont la manifestation de cette injustice. Lutter contre les CC constitue donc un devoir pour le Canada, car « rester sur le banc [...] serait une position dangereuse, et sans morale » [trad.] (« Don't accentuate the positive on climate change », 2010).

De plus, un échec dans ce domaine créera une « crise des réfugiés dans quelques décennies » [trad.] (El Akkad, 2021), ce qui va à l'encontre des efforts diplomatiques du Canada visant à augmenter le niveau de sécurité humaine mondiale.

Deuxièmement, une aide financière est également incluse comme option politique pour atténuer les coûts des CC pour les individus. Une aide financière gouvernementale peut être fournie pour soutenir la relocalisation, comme ce fut le cas pour les États-Unis, qui ont apporté une aide financière pour relocaliser les résidents de l'île Jean Charles en Louisiane loin du littoral (Williams, 2017). Des propriétaires de maisons gravement touchées par les inondations ont reçu de la part du palier provincial « 200 000 dollars pour abandonner leur maison » [trad.] (Kopecky, 2019). Les dons financiers extérieurs destinés aux populations des pays pauvres sont également encouragés. Grâce à l'attention des médias et au développement d'une diplomatie sur le sujet, les fonds peuvent être dirigés dans le but d'assister les personnes touchées par les CC.

Troisièmement, l'accueil des réfugiés climatiques au Canada et, parallèlement, la création d'un statut juridique se discutent vivement dans les textes. Le Parti Vert du Canada fait de cette option un aspect important de son approche politique dans le domaine de l'immigration. On trouve dans la liste de leurs revendications politiques diffusées lors des campagnes électorales la proposition de « diriger une discussion nationale » sur l'inclusion de la définition des « réfugiés environnementaux » dans les législations canadiennes en guise d'une adoption d'une nouvelle catégorie officielle de réfugiés (Pirro, 2019 ; Zilio, 2019 ; « Canada's 2021 federal election: The major party's platforms, explained: See where the Liberals, Conservatives, NDP, Greens and Bloc stand on issues of health care, jobs, climate, housing and reconciliation and more », 2021). Élaborer un « cadre de protections de base pour les personnes chassées de chez elles par le changement climatique » [trad.] (El Akkad, 2021) serait la route à prendre pour « réduire une partie du chaos entourant une crise du mouvement de masse » et pour éviter « à long terme, une recette pour un bain de sang massif » [trad.] (Bein, 2021a).

Cette proposition s'appuie sur les principes moraux de « réparation » et de « justice » [trad.] (Bein, 2021a). Le Canada est « l'un des principaux pollueurs mondiaux de gaz à effet de serre par habitant » [trad.] (Bein, 2021a), ce qui le rend « complice, sinon directement la cause de leur déplacement ». Ainsi, par « solidarité morale », le Canada se doit d'« offrir refuge à ceux qui le cherchent » [trad.] (Bein, 2021a).

Néanmoins, il est mentionné que l'octroi d'une protection juridique a déjà fait l'objet de débats, notamment avec le cas d'un Kiribatien (de Kiribati, un état insulaire du Pacifique) qui a plaidé pour l'asile en Nouvelle-Zélande en raison des impacts de la montée des eaux sur son territoire. Toutefois, sa demande a été jugée insuffisante par la cour néo-zélandaise pour lui accorder le statut de réfugié. (Laurence, 2021). Cette décision a toutefois été « officiellement condamné[e] » par le comité des droits de l'homme de l'ONU en 2020 (Laurence, 2021). Les journalistes ont aussi rapporté le cas d'un Bangladeshi qui a reçu le statut d'« étranger malade » par la Cour d'appel de Bordeaux, en France en raison d'asthme sévère qui aurait pu lui coûter la vie s'il retournait dans les airs pollués de son pays. Les médias y ont vu l'avènement du premier « réfugié climatique ». Seulement, le terme est mis en réserve par l'avocat du plaignant qui affirme que la notion « n'est toujours ni définie ni reconnue par les conventions internationales » (Laurence, 2021).

Le cadre de la victimisation avance en plus d'autres solutions, cette fois plus marginales. On note des considérations humanitaires générales, soit le fait de fournir une « aide » [trad.] (« Don't accentuate the positive on climate change », 2010). Le Canada devrait faire preuve d'une certaine « générosité » envers les réfugiés climatiques en offrant une « assistance » pour les sinistrés (« Don't accentuate the positive on climate change », 2010 ; Hager, 2021). Cette solution s'ancre dans l'idée de solidarité humaine. Le besoin d'élaborer des stratégies d'adaptation in-situ aux CC est aussi évoqué. Par exemple, pour contrer la montée des eaux, certains peuvent « refaçonner [l]es côtes » (Perrault, 2011). On saisit cependant que les capacités financières des États détermineront les capacités de celui-ci à protéger ses populations. On retrouve aussi l'appui à des stratégies de développement humain pour enrayer les problèmes de malnutrition exacerbés par les CC dans les régions pauvres. Il est dit que la malnutrition trouve son origine dans le faible niveau d'éducation et la faible capacité de production agricole. Ainsi, la « clé » à la solution du problème des MC réside dans une « éducation et un développement agricole » [trad.] (York, 2010). On identifie aussi le fait d'infliger des contraintes économiques aux États qui démontrent une mauvaise utilisation de l'argent versé pour atténuer les impacts environnementaux sur leurs populations, notamment par un détournement de l'argent pour l'achat d'armes à feu ou pour le recrutement de soldats (York, 2010).

Le cadre de la victimisation a connu plusieurs critiques de la part de chercheurs en science sociale, provenant particulièrement des études de la migration. Des personnes comme Hein de Haas, Ronald Skeldon, Monica Tennberg, Cecilia Tacoli affirment que le discours sur les réfugiés climatiques est faussé. Ce discours « ne possède aucune base scientifique, [et présente] des connaissances quasi-scientifiques extrêmement simplistes » [trad.] (Saunders, 2020). Certaines études ont même indiqué que les populations vulnérables aux CC sont restées sur place malgré les dangers du climat (Saunders, 2010). De plus, l'idée de « migrations massives traversant les frontières internationales » [trad.] promulguée par les récits cataclysmiques a été critiquée (Saunders, 2020). Certains intervenants diront que les MC ne constituent pas un « plausible futur problème pour les pays développés » [trad.] (Saunders, 2020) et d'autres iront jusqu'à affirmer tout simplement que les MC sont un « non-phénomène » [trad.] (Saunders, 2010).

Le cadre de la sécurité

« Selon Serge Michailof, dans son livre Africanistan, la dégradation des conditions de vie dans les pays pauvres, dont les changements climatiques sont une des causes, pourrait contribuer à renforcer les mouvements terroristes islamiques, notamment dans les pays de la bande sahélienne en Afrique. Elle pourrait aussi entraîner des migrations massives de réfugiés climatiques vers les pays riches, d'une ampleur encore plus grande que celles vécues ces dernières années. Dans ces conditions, ne serait-il pas préférable d'investir dans l'adaptation aux changements climatiques plutôt que de faire face à des coûts de nouvelles crises humanitaires, de nouvelles guerres et à un problème de « sécurité globale » ? » (Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDEC), 2016)

« But I have been having nightmares about the rapidly degrading planet. I am afraid of resource wars and further militarized borders to keep out the estimated 143 million people who will be forced out of their homes in the next 30 years by food scarcity, drought and rising

sea levels. Climate refugees are already on the move. Most are people of colour from poor countries and regions - the people least to blame for the crisis. » (Besner, 2019)

L'analyse des données a aussi permis de confirmer la présence du cadre de la sécurisation dans les articles du *Globe and Mail* et dans *La Presse*. Selon ce cadre, les CC entraîneront un « afflux migratoire [qui] pourrait avoir des effets dévastateurs » tant au niveau national qu'international (« Le nombre de réfugiés climatiques bientôt multiplié par trois ? », 2017). Dans ce scénario définitionnel, les MC seront un phénomène qui déstabilisera l'ordre mondial et la sécurité sociale des États occidentaux.

Les CC feront que certaines régions seront particulièrement vulnérables à « la pénurie de nourriture, la sécheresse, et l'augmentation du niveau de la mer » [trad.] (Besner, 2019). Si les prédictions des organisations internationales et des chercheurs et environnementalistes s'avèrent véridiques, les transformations environnementales pousseront des millions de réfugiés climatiques à quitter les frontières de leur pays pour rejoindre celles des États fortunés (Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC), 2016). Dans un « effet boomerang » (Pétillon et al. 2018), la crise climatique, causée par les politiques énergivores des pays riches, mènera les réfugiés climatiques à « frapper à la porte des pays riches d'ici 2050 » (Pétillon et al. 2018). Au cœur de ce cadre, c'est le « spectre d'une future migration massive » [trad.] (Saunders, 2020) de migrants climatiques qui nourrit ce type de discours.

Le discours s'inscrit dans les débats occidentaux concernant l'immigration et la conservation des avantages sociaux. Si rien n'est fait, les CC résulteront en un « net accroissement du nombre d'immigrés désespérés » (« Le nombre de réfugiés climatiques bientôt multiplié par trois ? », 2017), ce qui produira un surplus des demandes d'asile et une augmentation de l'immigration, notamment au sein de l'Union européenne (« Le nombre de réfugiés climatiques bientôt multiplié par trois ? », 2017). Cette vision aura des effets polarisants sur la capacité d'accueil des États du Nord, surtout qu'actuellement on sait que « [l]'Europe est déjà divisée sur le nombre de réfugiés qu'elle peut accueillir » (« Le nombre de réfugiés climatiques bientôt multiplié par trois ? », 2017). Les MC présentent un danger pour les avantages sociaux des pays riches en « mettant à rude épreuve le filet de sécurité sociale occidental déjà bien tendu » [trad.] (« This is Africa's moment », 2010). Des groupes des pays riches sentiront que les MC « viendront « perturber » leur confort » (Patch-Neveu, 2017). Conséquemment, la venue des réfugiés climatiques produira le repli des populations riches en « alimen[ant] un sentiment xénophobe » (Gaudreault, 2021) envers les « réfugiés climatiques ». Ce sentiment xénophobe sera porté par les « partis populistes » (Boussois, 2018), la droite et l'extrême droite politique (Boussois, 2018 ; Saunders, 2020), ainsi que les « sceptiques » envers les CC (Patch-Neveu, 2017). Dans cette mouvance, les États riches chercheront à limiter le nombre de personnes qui traverseront les limites des États, en « renforç[ant] le contrôle aux frontières, [et en] adopt[ant] des politiques restrictives » (Gaudreault, 2021). Nous verrons une hausse des considérations militaires à la frontière (Besner, 2019) ainsi qu'une propension à « dresser des murs » (Boussois, 2018).

De ce point de vue, le problème des MC se formalise au regard des États occidentaux. Il met également un accent marqué sur la division Nord-Sud, et postule davantage la dimension internationale des MC. Les intervenants qui parlent dans les termes sécuritaires sont composés de ministres de développement international, de membres d'organisations internationales (Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC) ; l'Agence canadienne de

développement international (ACDI) ; et l'observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaire (OCCA), des écrivains et écrivaines, des citoyens et citoyennes, des figures politiques, des chercheurs et chercheuses et des économistes. Or, le ton qu'ils emploient lorsqu'ils évoquent ce scénario définitionnel est plutôt négatif. Le cadre de la sécurité signale donc un mauvais présage dans le cas où aucune action politique concrète ne sera formalisée et implantée prochainement. Ils sont majoritairement craintifs qu'un tel scénario se produise.

Les intervenants cités dans ce cadre revendiquent des actions qui feront que les crises nationales et mondiales liées aux MC ne se produisent pas. Selon eux, une « gestion » des MC à l'échelle internationale est à élaborer et à implanter le plus rapidement possible (Léveillé, 2016). Pour ce faire, des « mécanismes de protection » [trad.] doivent être mis en place afin d'accueillir les personnes forcées de quitter leur lieu de résidence (El Akkad, 2021). Des stratégies d'atténuation des CC peuvent aussi limiter les probabilités d'une crise migratoire internationale, par la diminution des GES émis dans l'atmosphère et par la poursuite d'actions individuelles, comme celles d'« éviter la viande et les voyages aériens » [trad.] (Besner, 2019). Une aide financière versée aux pays pauvres pour l'adaptation aux CC pourrait aussi jouer en faveur d'une stabilité mondiale (Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC), 2016). Ils encouragent aussi de faire de l'Afrique une priorité de développement économique dans les agendas du G8 et G20 (« This is Africa's moment », 2010) pour hausser leur capacité d'adaptation aux CC.

Les politiques réactionnaires par des mesures restrictives et militaires sont vivement contestées par les journalistes et les intervenants, car elles sont jugées violentes et non pragmatiques. Elles feront naître des situations dramatiques comme « des nouvelles crises humanitaires, de nouvelles guerres et un problème de « sécurité globale » » (Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC), 2016). Pour certains, « contrer cette nouvelle catégorie de population croissante et désespérée, les réfugiés climatiques », c'est simplement être « à contre-courant » des forces naturelles des choses (Boussois, 2018). Résister à adresser la problématique plongera les sociétés dans « un processus de guerre généralisée » (Boussois, 2018). Face à la venue des réfugiés climatiques, les pays riches réagiront « d'abord dans l'indifférence, puis dans le rejet, et enfin dans le bain de sang » [trad.] (El Akkad, 2021).

Le cadre de l'adaptation

Situé dans une petite île de 18 km², au nord du détroit de Béring, ce village inuit, dont la côte a reculé de 60 m en 40 ans, doit faire face à des menaces croissantes d'inondations. De nombreuses maisons se sont d'ailleurs effondrées dans l'eau tandis que plusieurs foyers ont dû déménager. Face à l'ampleur de la situation, les habitants de Shishmaref ont voté, en août 2016, pour une relocalisation complète du village vers l'intérieur du continent. » (Perreault, 2017)

« The fact is that people who live in highly climate-vulnerable regions, where incomes tend to be low anyway, really ought to be migrating - and countries such as Canada could use them. Rather than spreading false alarm about desperate hordes headed for our borders, we ought to be thinking of ways to encourage and make possible climate migration. The world would be better off if it really was a thing. » (Saunders, 2020)

Les MC ont été présentées, à quelques occasions, comme une stratégie d'adaptation aux CC. Ce cadre, qui dépeint les « migrants climatiques » comme des agents adaptatifs aux CC, est avancé par des représentant.e.s d'organisations internationales (l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)), des chercheurs et chercheuses et experts universitaires et membres d'organisations telles que le Migration Policy Institut.

Le cadre de l'adaptation est organisé autour de l'idée que la migration constitue une « solution » (Saunders, 2010) pour les communautés affectées par les CC. La migration est perçue comme une « stratégie de survie » [trad.] (Saunders, 2020) ou « d'adaptation » (Prezioso et Banguet, 2021). Certains endroits deviennent des « zones inhabitables » [trad.] (York, 2010) par des transformations subites ou lentes de l'environnement. Ainsi, la migration permet de « réduire [l']exposition à [des] risques » imminents (Prezioso et Banguet, 2021), comme ceux que présentent les feux de forêt, en s'établissant ailleurs pour vivre « une vie plus tranquille » (Prezioso et Banguet, 2021).

Ce cadre se distingue par le fait que la migration est délibérée, mettant l'emphase sur la dimension « choisie » de la migration avec des termes tels que « choix » (Perreault, 2021) et « stratégie » [trad.] (Saunders, 2020). Contrairement au cadre de la victimisation, les verbes d'action sont moins désespérants ; on note des termes tels que « finir par quitter » (Prezioso et Banguet, 2021), « déménager » (Williams, 2017), et finir par « prendre le chemin » (Perreault, 2021).

La migration peut être individuelle. L'envoi d'un « membre de la famille » vers les grandes villes ou vers l'Occident, constitue une occasion de pouvoir faire des « transferts de fonds » [trad.] aux membres de la famille restés sur place pour qu'ils puissent « construire des défenses » [trad.] contre les effets des CC (Saunders, 2010). Grâce aux migrations circulaires et à leur « effet d'urbanisation » [trad.], les communautés disposent des moyens de « payer » [trad.] pour s'adapter au climat. Les migrations permettent de mettre en place des solutions « innovantes » [trad.] et favorisent une plus grande capacité d'adaptation ultérieure (Saunders, 2010). Dans ce cas, certains individus prennent la route vers d'autres lieux dans le but de conserver la viabilité et la pérennité des communautés restées dans leur lieu original.

La migration peut aussi être collective par le biais d'une décision commune. Il est dit que certains mouvements de collectivités s'opèrent dans les régions d'Amérique du Sud, d'Asie, et des pays scandinaves. Les populations du Mali, du Burkina Faso, du Bangladesh et celles de la Californie se déplacent également dans le but de s'adapter aux CC. Des exemples précis ont été donnés, comme celui de la population du village inuit de Shiahmaref en Alaska qui a décidé collectivement de se relocaliser complètement à l'intérieur des terres après avoir vécu des dommages causés par l'érosion côtière (Williams, 2017). Dans ce cas, la décision collective de migrer s'est prise au travers d'un processus démocratique par la praxis d'un « vote » commun pour la relocalisation du village au complet (Williams, 2017).

Si la migration se présente comme une solution envers les CC, la « mobilité » est donc un atout. Il faut donc la « réclam[er] » pour que tous puissent avoir de meilleures opportunités d'avenir (Perreault, 2017). Ainsi, les textes qui emploient ce cadre affirment qu'il faut donc « encourager » [trad.] la migration (Saunders, 2010) par un déploiement ordonné des déplacements partout autour du globe (Saunders, 2020). De façon normative, le cadre postule que les personnes dans des «

régions hautement vulnérables au climat [...] devraient migrer » [trad.] (Saunders, 2020). La mobilité est donc souhaitable, qu'il en soit pour « chercher un emploi » [trad.] ailleurs, permettre des transferts de fonds ou déplacer un village entier menacé par des phénomènes climatiques.

De ce fait, c'est l'immobilité qui est problématique dans ce cadre. Il est compris que les capacités de mobilité sont influencées par le capital social et économique des individus et des collectivités. Concrètement, les textes reconnaissent que pour migrer, il faut avoir les moyens de le faire (Saunders, 2020). En d'autres termes, la migration nécessite une certaine somme d'argent afin de mener à bien le projet de migration. Or, les « chocs climatiques » [trad.] nuisent aux capacités migratoires des individus, car ils altèrent les revenus des individus et haussent le degré de pauvreté des communautés (Saunders, 2020). Ce n'est qu'une partie plus fortunée des populations qui peut entreprendre une migration pour échapper aux dangers des CC.

À titre de solutions, les articles mentionnent que le Canada pourrait faire venir les personnes affectées par les CC et les insérant dans le marché du travail (Saunders, 2020). Cela implique de percevoir dans ces processus migratoires la force de travail, employable, des individus. Les solutions s'organisent donc vers la création d'« accords de libre circulation [...], [et de] visas », c'est-à-dire des instruments de contrôle et d'accès par lesquels les personnes pourront se déplacer, traverser les frontières et s'intégrer économiquement et socialement (Laurence, 2021).

Des questions tapissent les articles sur quelles actions à favoriser avec l'aide financière attribuée aux pays pauvres dans l'adaptation aux CC. Il n'est pas évident de déterminer s'il est préférable d'œuvrer à la conservation des milieux de vie, pour que les communautés puissent demeurer sur place, ou bien faciliter la mobilité de certaines communautés, en « aidant l'Afrique [par exemple] à sortir ses personnes de régions inhabitables » [trad.] (York, 2010).

Il est intéressant de noter que le cadre de l'adaptation est employé principalement comme cadre secondaire dans les articles. Il est souvent mis en contraste avec le cadre de la victimisation. Alors que le discours du cadre de la victimisation dépeint les MC comme un « problème », le cadre de l'adaptation sous-tend que les migrations sont « une solution, [et] non un symptôme » [trad.] (Saunders, 2010). Il est néanmoins conclu que leurs solutions peuvent être complémentaires. À la protection juridique que revendique la communauté discursive du cadre de la victimisation, les visas et les permis d'immigration peuvent aussi inciter des personnes à s'installer au-delà de leur frontière comme manière de réduire leur risque d'exposition aux dangers des CC.

Cadre de l'agentivité politique

« Malheureusement, Nourcia, nos efforts insuffisants te forceront fort probablement un jour à faire des choix déchirants. À quitter tes montagnes majestueuses et les chevaux qui y vivent en roi pour prendre le chemin d'un pays comme le mien. Il y a de bonnes chances que tu fasses partie de ces 200 millions de réfugiés climatiques que nous prédisent les Nations unies. Beaucoup seront catastrophés de te voir arriver avec les tiens. Rappelle-leur ce jour-là que tu aurais voulu que ça se passe autrement. Que si tu avais été à la table à Glasgow, tu aurais insisté pour qu'on arrête la machine à tuer ton monde qui est aussi le nôtre. » (Perreault, 2021)

« The World Bank, whose raison d'être according to Tuck is to "reduce extreme poverty and boost shared prosperity," recently announced it was doubling its five-year investment in climate-change projects to US\$200-billion from 2021 to 2025. Tuck has a surprisingly upbeat, can-do attitude. Bringing women into the mitigation process on the ground isn't just good gender policy - it's good policy. She cites community-based development programs in Philippines that are women-led. "The women, they come together with the community, and they do the planning and they bring everyone into the process and they decide what the best investments would be...it's had an amazing impact," Tuck says. » (Murphy, 2019)

Une maigre présence du cadre de l'agentivité a été relevée dans les corpus anglophone et francophone. Il est articulé par des chefs de tribu amérindienne, des professeurs universitaires et des représentants d'organisation internationale (Banque mondiale). Le cadre de l'agentivité positionne le débat des MC dans le registre inter-groupe de la politique en évoquant, d'un côté, les communautés touchées par les CC et, de l'autre, ceux qui contribuent aux CC. Ainsi, ce sont les relations de pouvoir inégales entre divers acteurs et les mobilisations citoyennes qui sont au cœur de ce cadre.

Les relations de pouvoir se dessinent sur deux plans. Le premier plan positionne les communautés aux habitats vulnérables, comme les nations pauvres (Perreault, 2021), les habitants de l'Isle de Jean Charles ou ceux des îles isolées au nord de l'Australie, mobilisées contre les « pays pollueurs », majoritairement situés en Occident (Perreault, 2021). Ici, les enjeux autochtones de conservation des terres et des cultures sont mis de l'avant. À deux reprises, le terme « réfugiés climatiques » est usé comme levier politique par des communautés autochtones afin de faire valoir leurs revendications en illustrant les dommages des CC sur leurs territoires et sur leur survivance culturelle. Autrement, les articles utilisent l'expression plus neutre de « migrations climatiques » pour relater le phénomène.

Le deuxième plan place « l'humanité », menacée par les CC, dans une lutte contre ceux qui promeuvent le statu quo. La perpétuation d'un mode économique capitaliste destructeur de l'environnement est tenue par des réseaux politiques et économiques interreliés. La responsabilité est alors attribuée aux « gouvernements » (D. Sachs, 2018), « les institutions politiques et les multinationales » ainsi que les « chefs d'entreprises et les politiciens narcissiques » (D. Sachs, 2018). Les « États-Unis », à la tête de l'ordre économique mondialisé, avec ses administrations telles que celle de « Trump » (D. Sachs, 2018), sont présentés comme les responsables du problème. Certains groupes de pression sont aussi identifiés comme « les climatosceptiques » et l'« élite étroite d'esprit et ignorante » (D. Sachs, 2018).

Selon ce cadre, ce sont les politiques actuelles et la manière dont elles sont élaborées qui conduisent aux désastres environnementaux et sociaux que provoquent les CC. Ces politiques sont essentiellement au service des réseaux d'élites économiques et politiques qui désirent maintenir l'ordre social actuel. Ces personnes sont « une coterie de pollueurs et de climatosceptiques » qui ne font que valoir leurs intérêts propres. La persistance de cette direction est aussi due aux grosses corporations appuyées par les institutions politiques qui « ignorent volontairement les dangers et les dégâts croissants » pour « obtenir et [...] préserver le pouvoir et les avantages de la fonction » (D. Sachs, 2018).

Le cadre de l'agentivité s'ancre dans les enjeux institutionnels et de gouvernance, tant nationaux qu'internationaux, en touchant aux domaines de la justice, du droit, des négociations internationales, de réparation sociale et de lutte sociale. Pour parler des MC, les textes adoptent des verbes d'action qui présentent le caractère actif des populations touchées par les CC. Ainsi, le cadre va présenter les informations en utilisant les verbes tels que « lutter », « exercer une pression », « décider », « forcer le gouvernement », « amener tout le monde », « faire participer », « réclam[er] », « poursuivre des démarches » (Hétu, 2015), « demande[r] » (Hétu, 2015), « soutenir » (« Des habitants d'îles menacées poursuivent le gouvernement », 2021) et « insister » (Perreault, 2021).

Les recommandations pour une émancipation des populations vulnérables aux CC sont multiples dans les articles mobilisant ce cadre. Les articles mentionnent que certaines personnes menacées par les CC cherchent à obtenir un statut spécial de la part de leur gouvernement pour obliger ce dernier à protéger les terres ou à fournir une compensation aux personnes qui se sont déplacées (Hétu, 2015). Des demandes sont aussi effectuées à l'armée pour qu'elle installe des digues pour arrêter l'érosion des côtes. Des communautés autochtones australiennes ont également rempli un recours collectif contre le gouvernement australien pour qu'il s'efforce de limiter davantage les émissions de GES qui, causant la hausse de température et la montée des eaux, constitue « une menace existentielle pour leurs terres et pour leur culture » (« Des habitants d'îles menacées poursuivent le gouvernement », 2021). Certains textes postulent qu'il faut transformer le statu quo en établissant une « nouvelle politique » qui ne sera plus orientée selon les intérêts des élites politiques et économiques, mais plutôt selon les avis des experts en environnement, soient les « ingénieurs », les « climatologues », les « écologistes », les « agronomes » qui donneront leur voix pour construire « la sécurité environnementale pour les habitants de la planète » (D. Sachs, 2018). On saisit aussi que les tables de négociations internationales sur le climat doivent inclure les personnes les plus affectées, pour qu'il puisse montrer les effets sur leur mode de vie et leur monde, et aussi participer à la prise de décision des politiques environnementales internationales. Alors que ce sont les nations les plus pauvres qui contribuent le moins aux CC et que ce sont eux qui subissent le plus les impacts des CC, le cadre de l'agentivité politique rappelle l'importance de mettre sur pied des mécanismes de réparation, comme la compensation financière pour l'adaptation. On retrouve aussi la promotion de la participation des populations vulnérables, notamment les femmes, dans l'organisation des actions des organisations internationales comme la Banque mondiale. L'implication des femmes dans les projets de développement axés sur les besoins des communautés, notamment dans le choix des investissements et dans l'organisation des stratégies, conduit à des transformations jugées bénéfiques pour les milieux de vie (Murphy, 2019). Ainsi, pour traiter correctement la pauvreté qui exacerbe les effets du CC sur les populations et crée le déplacement de nombreuses personnes, les politiques doivent être formulées en collaboration avec les personnes les plus concernées par les CC.

Cadre économique

« Si un changement de direction majeur ne survient pas rapidement, le monde pourrait se diriger vers une augmentation importante et permanente des événements météorologiques extrêmes, ce qui pourrait, à terme, paralyser les activités économiques, créer des millions de réfugiés climatiques et mettre en péril notre avenir économique et social. » (Schepper et Gignac, 2016)

« The social costs are high, with forecasts of 1.8bn people set to live in absolute water scarcity by 2025, 100mn pushed into poverty, and 800mn at risk from rising sea levels. And climate migration could reach 143mn from LatAm, Sub Sahara and South East Asia driven by extreme weather. The potential impact on the economy and markets could be significant: economic damage could equate to >3% of GDP loss every year by 2030, growing to US\$69tn by 2100; c.5% of global equity stock market value (US\$2.3tn) could be permanently wiped out by climate policy re-pricing, and the potential impact to corporate earnings could be extreme for certain sectors » (Barlow, 2020)

L'analyse des articles a révélé un dernier cadre discursif : le cadre économique. Porté par des chercheurs et chercheuses dans des instituts de recherche en études socio-économiques, des banques d'investissements, des organisations non-gouvernementales, et des groupes d'académiciens et académiciennes, ce cadre met l'accent sur les aspects économiques entourant les MC. Le cadre économique réfère majoritairement au terme « migrations climatiques » pour illustrer ces mouvements dans un registre macro (Barlow, 2020 ; McMahon et al. 2020 ; Barlow, 2021 ; Yakabuski, 2021).

Sous ce cadre, les MC sont prospectives. Des formulations telles que « les futurs millions de réfugiés climatiques » [trad.] (Yakabuski, 2021), « des prévisions de migrations climatiques » [trad.] (Barlow, 2020) ou « pourrait [...] créer des millions de réfugiés climatiques » [trad.] (Barlow, 2021) sous-tendent un problème anticipé, tant dans sa nature que dans son intensité.

Le cadre économique met en place deux raisonnements. Le premier est celui où les MC sont perçues comme un facteur de risque pour la stabilité des économies mondiales. C'est-à-dire, les déplacements de populations créeront des pertes de populations dans certaines régions qui mèneront à des transformations démographiques importantes et qui altéreront les économies autour du globe (McMahon et al. 2020). L'intensification des « événements météorologiques extrêmes », une raréfaction de l'eau et un appauvrissement accru de nombreuses populations, produiront des MC qui auront comme effet de freiner les échanges commerciaux et de fragiliser le bon fonctionnement économique et social des sociétés (Schepper et Gignac, 2016). Ce cadre mène à comprendre l'intrication des sphères sociales, environnementales et économiques par l'exposition des « coûts sociaux » des CC et leurs « effets prévus sur l'économie mondiale et le marché des actifs » [trad.] (Barlow, 2020).

Il est dit que les MC se produiront essentiellement en « Amérique latine, en Afrique sub-saharienne, et en Asie du Sud-est » [trad.] (Barlow, 2020), ce qui bouleversera les « marchés émergents » [trad.] (Barlow, 2021). De ce bouleversement se produiront des effets notables sur les marchés internationaux et sur la croissance du PIB global, risquant d'enclencher une crise économique. On retrouve aussi des prévisions quant aux effets économiques nationaux des MC, comme dans le cas des États-Unis. Il est dit que les contés pauvres du sud des États-Unis seront les plus touchés par les CC. Ces populations quitteront pour rejoindre les contés riches du Nord. Par ce fait, les contés du Sud verront le cinquième de leur économie fondre, tandis que les contés du Nord croîtront de 10 % (McMahon et al. 2020). L'enjeu de ce transfert de populations est de voir s'« aggraver les inégalités dans le pays » [trad.] (McMahon et al. 2020). De cette perspective, on comprend que les MC sont problématisées d'une manière à percevoir avant tout comment elles affecteront les systèmes économiques actuels.

Si la majorité des articles employant ce cadre se focalise sur le premier raisonnement, un second traite de la question des MC en lien avec les réalités géopolitiques et économiques mondiales. Dans un monde où les relations internationales s'organisent en fonction des intérêts des grandes puissances économiques et où la capacité économique d'un pays est synonyme de pouvoir, les États aux économies fortes démontrent peu de volonté politique à risquer une transformation de leurs sources d'énergie combustibles pour des sources d'énergie plus écologiques pour lutter contre les CC et les MC. Le développement économique par l'utilisation d'énergies fossiles dans certains États a permis la création et le maintien d'une classe moyenne donnant lieu à un grand nombre d'individus de jouir d'une « vie confortable ». La conservation d'une classe moyenne surpasse en importance l'enjeu des MC pour les États, aussi désolantes qu'elles soient. Ce point de vue illustre comment la « dépendance [des économies] à l'égard des combustibles fossiles » [trad.] (Yakabuski, 2021) arrive à reléguer la problématique des MC au second plan, derrière le maintien d'une qualité de vie pour une grande partie de la population. Comme il est mentionné, « [e]n réalité, la transition énergétique s'apparente à une partie d'échecs à fort enjeu qui menace de reconfigurer les structures de pouvoir à travers le monde » [trad.] (Yakabuski, 2021). Dans ce contexte, les MC ne constituent pas un problème jugé suffisant pour mener à bien une transition écologique. La transition écologique est plutôt perçue possiblement préjudiciable à la croissance économique des États et à la position qu'occupent ces États dans l'arène internationale.

Le cadre économique est marqué par l'utilisation d'un langage associé au domaine des affaires. Le coût des MC est traduit en « valeur boursière », en « totalité de l'assiette fiscale » et en « perte de PIB » [trad.] (Barlow, 2020). Des chiffres indiquent les prévisions du « choc » [trad.] économique que vont engendrer les MC (Barlow, 2021). Les articles focalisent aussi sur l'impact des MC sur les « industries » [trad.] (notamment dans le secteur de l'agriculture) (McMahon et al. 2020), sur les « avoirs d'entreprises » [trad.] (Barlow, 2020) et sur les « principaux marchés » [trad.] (Yakabuski, 2021). On remarque que les thèmes de « source de financement » [trad.] (Barlow, 2021) ou d' « investissements » [trad.] (Barlow, 2020) sont aussi prédominants dans les textes. Ceci a pour conséquence de circonscrire la discussion sur les aspects financiers des MC et des CC.

Les articles qui abordent les MC selon le premier raisonnement orientent certaines options politiques pour compenser leurs effets sur les marchés. Des réformes économiques axées sur les principes du développement durable sont à privilégier. Essentiellement, on parle ici de « transformer notre économie », de mettre en place « une transition écologique » pour « freiner la crise environnementale et générer de la prospérité partagée » (Schepper et Gignac, 2016). Pour arriver à accomplir cette transition, il nécessitera d'avancer des actions particulières, comme celles de « favoriser la création d'emplois verts », de « réinvestir dans le transport collectif et interurbain » (Schepper et Gignac, 2016), et d'investir dans des « technologies éprouvées » [trad.] (Barlow, 2020), le but ultime étant de réduire les émissions de GES dans l'atmosphère. L'idée est de procéder à une restructuration de l'économie en conservant les logiques de marché qui se base sur la croissance économique.

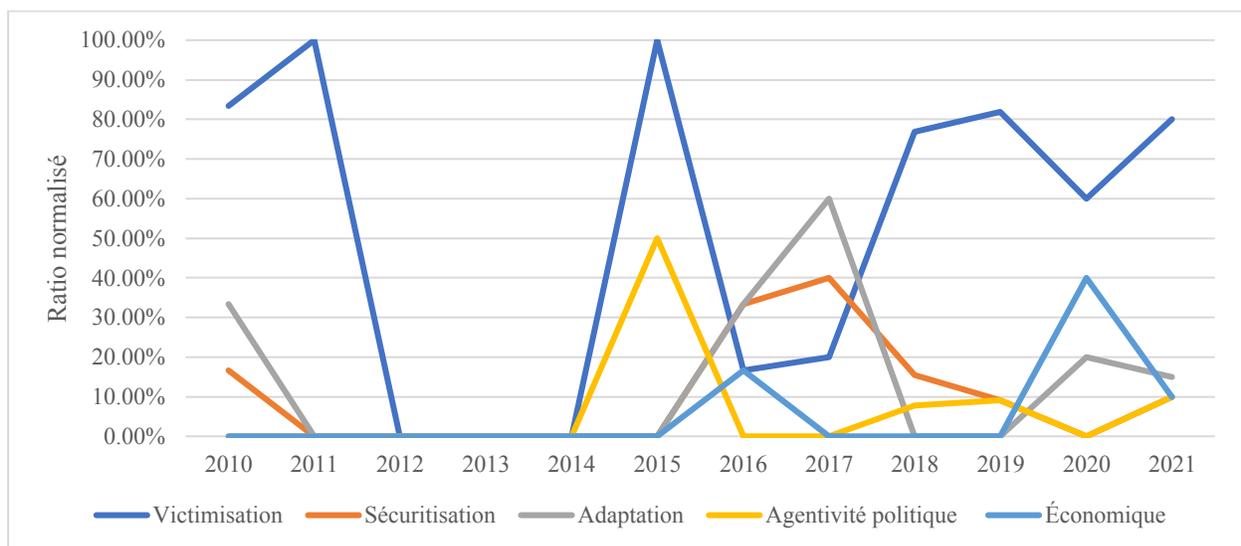
Présence et évolution des cadres dans *La Presse* et le *Globe and Mail*

Cette section présente une analyse exploratoire de la présence des différents cadres identifiés au cours de la démarche de codage. En agrégeant les codes qualitatifs, il est possible de confirmer la place de différents cadres au sein des deux périodiques et de comprendre leur évolution dans le

temps. Bien entendu, en raison du nombre limité d'articles composant le corpus, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

De façon générale, ces résultats confirment l'intuition issue de l'analyse qualitative selon laquelle le cadre de la victimisation est celui qui domine le traitement médiatique des MC entre 2010 et 2021. Ces résultats sont présentés sous la forme de ratio normalisé en pourcentage, c'est-à-dire la proportion de chaque cadre en relation avec le nombre d'articles traitant des MC pour chaque année. Ce faisant, le graphique 4.4 illustre la présence des différents cadres dans le corpus analysé.

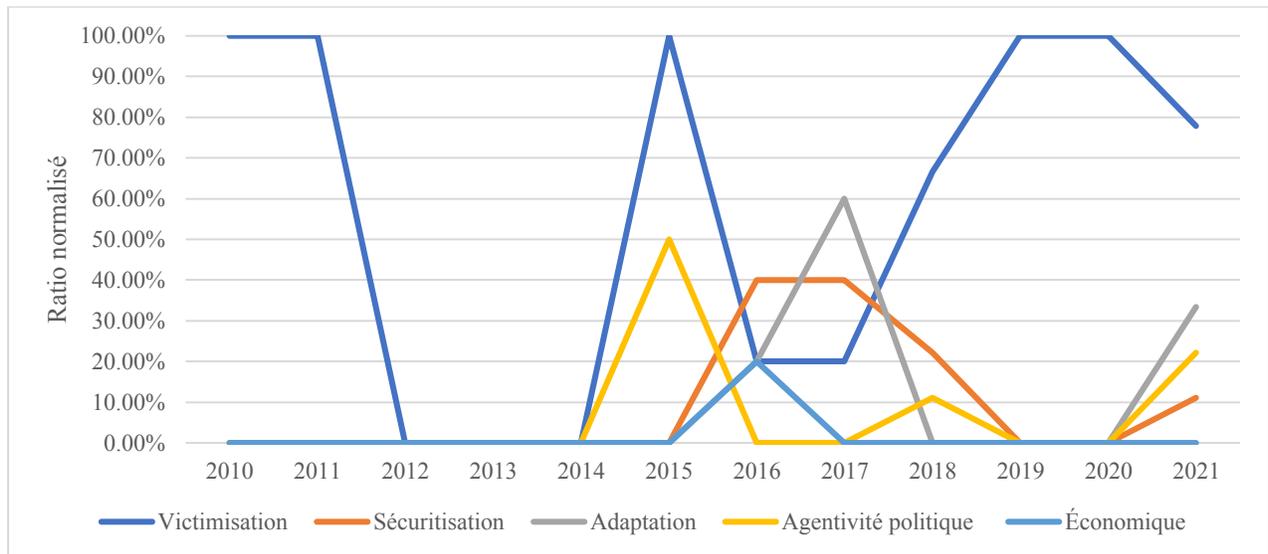
Graphique 4.4 Présence des cadres dans *La Presse* et le *Globe and Mail* de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios)



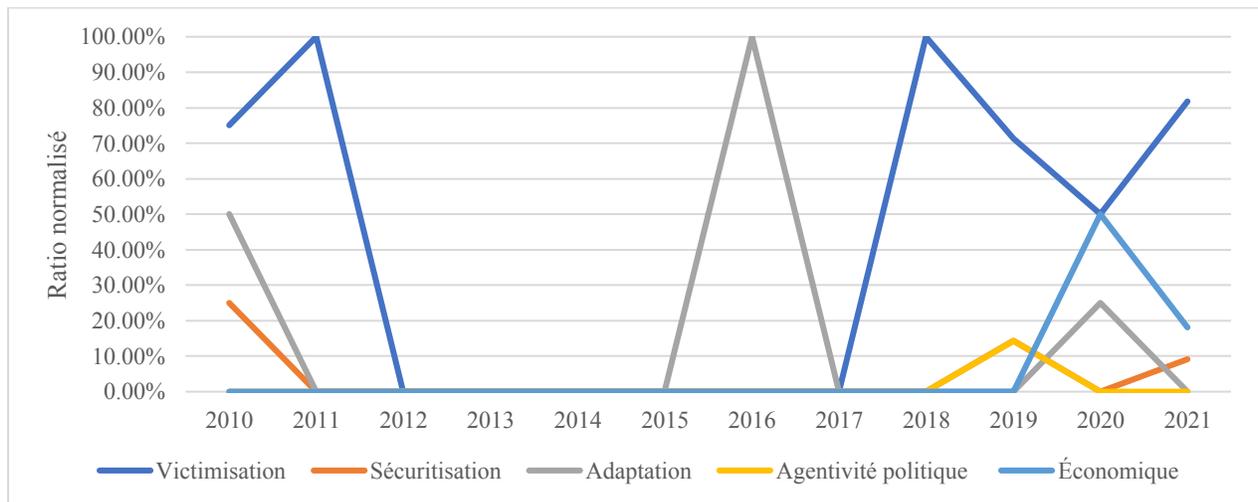
Ce graphique démontre la dominance du cadre de la victimisation dans tout le corpus. Bien que sa présence varie d'année en année, ce cadre reste celui qui est le plus présent dans l'ensemble des articles analysés. Les autres cadres – celui de la sécuritisation, de l'adaptation, de l'agentivité et de l'économie – sont aussi présents, mais ils ne dominent pas autant le traitement médiatique pendant la période étudiée.

Les graphiques 4.5 et 4.6 désagrègent ces résultats par périodique. Le graphique 4.6 montre que *La Presse* semble faire un usage plus marqué des cadres de la sécurité, de l'adaptation et de l'agentivité politique comparativement au quotidien anglophone durant la période à l'étude. Quant au *Globe and Mail*, il emploie plus souvent le cadre économique comparativement à *La Presse*. On note également une diversité conceptuelle dès le début de la période étudiée dans le *Globe and Mail*, ce qui viendra plus tard, mais de façon plus accentuée, dans *La Presse*.

Graphique 4.5 Présence des cadres dans *La Presse* de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios)



Graphique 4.6 Présence des cadres dans le *Globe and Mail* de 2010 à 2021 sur le nombre d'articles par année (ratios)



Dans *La Presse*, le graphique 4.5 montre que le cadre de la victimisation domine dans la période étudiée. Même que pour plusieurs années, c'est le seul cadre utilisé par le journal lorsqu'il est question des MC. On note aussi que le journal commence à diversifier les cadres utilisés à partir de 2014 et que, autour de 2016-2017, le cadre de l'adaptation est dominant dans les articles analysés.

Le graphique 4.6 présente un contraste intéressant. En plus de confirmer que l'absence d'attention aux MC du *Globe and Mail* a été plus longue que celle de *La Presse*, il montre aussi que le quotidien anglophone a mobilisé un répertoire de cadres moins diversifié pour traiter de la question. On note, tout comme dans le corpus francophone, une domination dans le temps du cadre de la victimisation

et une attention particulière au cadre de l'adaptation autour de 2016-2017. Le graphique 4.6 démontre que le *Globe and Mail* présente moins de diversité en matière de cadres que *La Presse*.

Conclusion

L'analyse des articles de journaux du *Globe and Mail* et de *La Presse* rend évident que le phénomène des MC constitue un problème aux multiples facettes. L'identification des outils de cadrage et de raisonnements dans les textes médiatiques traitant des MC a permis de déceler que ces médias canadiens mobilisent cinq cadres différents : la victimisation, la sécurité, l'adaptation, l'agentivité politique et l'économie. Ces cadres mettent parfois l'emphase sur la dimension forcée de la migration et d'autres sur la dimension choisie de la migration induite par les effets des CC. D'un cadre à l'autre, les personnes qui migrent à cause des CC sont représentées de diverses manières, tantôt comme victimes, tantôt comme menace, mais également comme des personnes en moyen de prendre des décisions importantes sur leur avenir. De plus, les MC sont aussi discutées dans une perspective mondiale en considérant les effets qu'elles auront sur les échanges commerciaux à travers le globe. Le cadrage va déterminer les termes qui se retrouveront dans les textes. Par exemple, les différents cadres vont utiliser des termes à connotations variés, tels que « réfugiés climatiques » et « migrants climatiques » pour désigner les sujets. On remarque aussi que le langage employé pour rapporter les nouvelles change d'un texte à l'autre, allant d'un ton plutôt neutre à des scénarios plus dramatiques, même apocalyptiques. Aux cœurs des cadres se situent des principes moraux qui leur donnent une force discursive. On retrouve notamment les concepts de réparation, de justice sociale et de solidarité humaine, ainsi que des considérations pour la participation à la gouvernance et l'accès à la mobilité.

Une tâche importante de cette analyse était celle de répertorier les différentes recommandations en ce qui a trait aux MC. On a vu que les solutions pour répondre à la problématique, au Canada et ailleurs dans le monde, s'orientent dans différentes directions. La solution réside parfois chez les individus affectés par les CC, mais elle peut également parvenir de l'extérieur. Chaque cadre formule des recommandations qui circonscrivent le champ des options politiques pouvant fournir des principes de gouvernance en attribuant des responsabilités à des acteurs spécifiques. En dernière instance, il faut souligner que l'attention des médias à la question des MC varie dans le temps. Un coup d'œil aux graphiques ci-dessus permet de saisir que l'attention portée par les médias a connu des pics et des baisses. Il faut saisir également que certains cadres ont été mobilisés disproportionnellement comparativement à d'autres. Cela indique une certaine tendance dans les thèmes abordés dans les articles de presse sur les MC.

Chapitre 5 : Discussion et analyse

Ce chapitre discute des implications des résultats empiriques pour l'étude des MC et du cadrage au Canada. Pour ce faire, les résultats de cette recherche seront mis en contraste avec les connaissances et les critiques existantes sur l'objet des MC. L'analyse empirique a donné lieu à des constats importants. En premier lieu, on remarque qu'une pluralité de cadres discursifs associés aux MC est déployée dans les médias canadiens. Cette recherche est parvenue à identifier les différents cadres qui se retrouvent dans les articles de journaux sélectionnés, en plus d'en recenser leur usage. L'approche déductive a permis de confirmer l'hypothèse initiale selon laquelle les quatre cadres associés aux MC élaborés par Ransan-Cooper et al. (2015) figurent dans la presse écrite canadienne. De plus, on recense la présence d'un autre cadre, soit le cadre économique, dévoilé après avoir accompli un traitement inductif du corpus. En deuxième lieu, nos résultats démontrent que les médias canadiens cadrent majoritairement les MC dans une perspective qui victimise les migrants climatiques. Troisièmement, nos résultats présentent une évolution dans l'attention portée des médias sur l'enjeu des MC. Bien que nous recensons une attention plus marquée entre 2018 à 2021, on saisit néanmoins, par le peu d'articles au total, que l'enjeu des MC connaît une faible saillance dans le *Globe and Mail* et dans *La Presse*.

Face à ces résultats, plusieurs questions émergent : pourquoi le cadre de la victimisation domine-t-il dans les médias analysés? Quelles sont les conséquences politiques de la mobilisation de certains cadres ? Que penser du traitement médiatique des MC au Canada et quelles sont les implications de nos résultats pour l'étude de la mise à l'agenda. En répondant à ces questions, ce chapitre permet de mieux saisir la portée de notre analyse.

Une pluralité de cadres discursifs associés aux MC dans les médias canadiens

Notre analyse démontre une pluralité de cadres discursifs associés aux MC dans la presse canadienne. Grâce à la grille préliminaire, les raisonnements dominants et secondaires dissimulés ont pu être révélés. Cette grille a aussi été d'une grande utilité pour identifier les éléments de cadrage à colliger dans les textes. Notons qu'il est normal qu'une certaine juxtaposition se perçoive entre les cadres préliminaires et ceux trouvés dans la scène médiatique canadienne compte tenu de l'approche déductive sélectionnée.

Ransan-Cooper et al. (2015) ont noté que les médias ont principalement utilisé le cadre de la victimisation et le cadre de la sécurité pour traiter des MC depuis les années 1980-1990 jusqu'à aujourd'hui. Or, les résultats de notre étude mettent en évidence que les journalistes ne construisent non seulement leurs articles au travers de ces deux cadres, mais également dans l'ensemble des cadres conceptualisés par Ransan-Cooper et al. (2015). De plus, un nouveau cadre jusqu'ici inconnu - le cadre économique - a été identifié dans la presse canadienne. Ce dernier se focalise sur les impacts des MC sur les économies nationales et mondiales. La représentation des MC dans les médias canadiens fait donc état d'un plus grand nombre de perspectives normatives sur l'enjeu que celles identifiées dans les travaux de Ransan-Cooper et al. (2015).

Cette pluralité de cadres trouve vraisemblablement son origine dans la diversité des sources citées et des intervenants interpellés. Pour se munir de sources d'informations crédibles, les journalistes

ont fait intervenir des acteurs aux champs d'expertise variés. Ils proviennent de secteurs hétérogènes qui se situent à tous les niveaux de gouvernance. Ces intervenants participent au sein de la société civile, de la gouvernance nationale et au sein d'organisations internationales. Ce sont des politiciens, des banquiers, des auteurs, des chercheurs, et des environnementalistes, pour en nommer quelques figures. Il ne fait aucun doute que la diversité des acteurs interpellés qui ont fait une lecture des MC a orienté la discussion dans de multiples directions, parfois opposées. Baumgartner et Mahoney (2008) nous font comprendre que « [c]omme toutes les politiques sont multidimensionnelles, les différents acteurs politiques concentrent leur attention sur différents aspects de la politique lorsqu'ils cherchent à obtenir un soutien pour leurs positions » (p. 436). La même idée est aussi perceptible chez Vlassopoulos (2012), lorsqu'elle dit concernant les MC que « [c]haque secteur, en fonction de son référentiel et de ses compétences, perçoit des enjeux différents qu'il tente de mettre en avant, renforçant ainsi sa légitimité et son autorité vis-à-vis des autres » (p. 13).

Ces propos sont autant plus vrais dans le contexte canadien, car de multiples communautés discursives se sont organisées autour de certains « attributs » particuliers de l'enjeu qui concordent pour la plupart avec leurs valeurs et leurs mandats. Par exemple, des organisations axées sur la protection et la préservation de l'environnement, dont Équiterre et la Fondation David Suzuki, se lient davantage avec le cadre de la victimisation, car cette formulation du problème, fondée sur des principes moraux de réparation et de justice sociale, impute aux gouvernements élus la responsabilité, entre autres, de mettre sur pied des mécanismes de protection et de préservation de l'environnement. La même chose se voit également avec le cadre économique où ce cadre est articulé par des banquiers ou des chercheurs sur les conditions socio-économiques nationales et internationales qui présentent l'inquiétude que posent les MC pour l'état futur des échanges économiques. Ainsi, ces personnes se concentrent donc essentiellement sur les considérations économiques des MC, ce qui mobilise d'autres dimensions du problème. Cette ligne de pensée mène à souligner l'importance de contrôler l'environnement et les CC pour empêcher une détérioration et une défaillance des circuits économiques. Il n'est donc pas étonnant que ces acteurs préconisent une réforme de l'économie dite polluante pour concéder une économie plus verte, tout en maintenant une croissance économique sans remettre en cause les logiques de marché actuelles. On peut ainsi dire qu'en somme, les interprétations du problème correspondent avec leurs intérêts personnels et organisationnels premiers des personnes qui les avancent.

Le contenu médiatique du *Globe and Mail* et de *La Presse* atteste un grand dynamisme dans le processus définitionnel du problème des MC, tant dans le fait qu'on recense plusieurs interprétations qui s'axent sur certaines dimensions du problème, mais aussi dans la confrontation qu'entretiennent ces différentes interprétations. On a vu par exemple que certains académiciens, provenant majoritairement des études sur la migration, se sont opposés à certaines formulations du problème, notamment celle du cadre de la victimisation. Les affirmations qui s'inscrivent dans ce dernier ont été critiquées par rapport à leur validité. Ces discours ont été jugés de quasi-scientifiques, ne formant pas un enjeu de grandeur et qu'en réalité, les MC s'apparentent plutôt à un « non-phénomène ». Quelle que soit la véracité de ces affirmations, l'objectif de cette recherche n'étant pas de juger de leur validité, il est néanmoins nécessaire d'exposer le fait que les différentes interprétations du problème sont sujettes parfois à un examen critique.

On remarque également qu'un cadre peut être le contraire d'un autre, comme il en est le cas avec le cadre de l'adaptation qui semble se distancer des assises conceptuelles du cadre de la

victimisation, où dans le premier, les MC sont vues comme « solution » et dans le second, elles sont perçues comme « problème ». D'autres divergences existent également entre les cadres, notamment dans le fait d'attribuer une agentivité aux migrants climatiques. Cette différence est la plus évidente dans le cadre de l'adaptation et de l'agentivité politique, d'un côté, et le cadre de la victimisation de l'autre. Contrairement aux premiers, qui attribuent aux migrants climatiques des capacités d'adaptation et de décision, dans le cadre de la victimisation, les migrants climatiques sont dépeints comme *passifs et désespérés*, ce qui n'est pas dépourvu de conséquences sur le plan politique. L'image évoquée des migrants climatiques dans le cadre de la victimisation s'enracine dans une conception du problème qui désire mettre l'accent sur le coût humain et social des CC et de faire porter la responsabilité aux États occidentaux, y compris le Canada, de soulager les souffrances. Or, sous cette perspective, les migrants climatiques sont imaginés dans l'attente d'une action politique extérieure. Ce type de discours peut donc avoir comme conséquence d'exclure les personnes et les populations vulnérables aux CC dans le processus politique qui s'organise autour de la problématique. Les besoins et les enjeux réels des personnes touchées par les CC peuvent ne pas être adéquatement répondus dans une telle posture.

En outre, les résultats mettent en lumière la diversité des conceptions de l'enjeu des MC qui s'articulent dans les médias canadiens par les journalistes même, ainsi que les différents acteurs qui se sont exprimés sur la question. On peut affirmer que la délibération publique dans les médias à l'étude a fait preuve d'un certain degré de contestation dans les différentes façons de concevoir les MC, alors que des critiques ont visé directement certaines d'entre elles. On s'aperçoit alors que les différents discours sont venus configurer une toile d'arguments qui donne la chance aux lecteurs et aux politiciens intéressés par le contenu médiatique de configurer leur pensée sur cette question criante.

Prédominance du cadre de la victimisation

Bien qu'une pluralité de cadres discursifs existe, ils varient dans leur fréquence. Les données éclairent le fait que les textes sur les MC dans le *Globe and Mail* et *La Presse* font un usage supérieur des outils de cadrage et de raisonnement propres au cadre de la victimisation, comparativement aux autres cadres - sécurité, adaptation, agentivité politique, et économique - qui sont beaucoup moins présents dans les articles.

Stone (1989) dira que la définition d'un problème résulte d'un processus de manipulation des attributs d'un enjeu par les acteurs sociaux. Influencée par la perspective constructiviste, l'autrice nous affirme que « notre compréhension des situations réelles est toujours médiatisée par des idées ; ces idées sont à leur tour créées, modifiées et combattues en politique » [trad.] (p. 282). Il faut comprendre que les idées qui structurent une compréhension particulière de la situation ou du problème se déploient à l'aide de symboles, d'histoires causales et de narratives (Wolfe and al, 2013). L'application de ces contributions théoriques à cette étude permet d'identifier une idée dominante entourant les MC dans les médias canadiens. Ils définissent majoritairement l'enjeu des MC en dépeignant l'image des *réfugiés climatiques*, ceux qui *fuient* les dangers que posent les CC, pour migrer au *sein des frontières de leur pays, au Canada comme ailleurs, ou au-delà des frontières internationales*. Les MC sont ainsi définies comme un problème à la fois *distant et proche*, qui touche certaines communautés et l'ensemble des êtres humains. Cependant, il n'est pas dit avec précision si les migrants climatiques se déplacent ou se déplaceront de manière permanente

ou temporaire. Néanmoins, si le cadre de la victimisation mène la discussion vers une création d'une protection juridique comme option politique, et que ce cadre montre le caractère « inhabitable » des territoires ravagés par les effets des CC, il est suggéré que les migrants climatiques doivent et devront s'installer de façon *permanente* en dehors de leur lieu de résidence habituel. Ce sont donc ces motifs, ces échelles et ces durées spécifiques de la migration qui sont mis de l'avant dans les médias canadiens. Ainsi, la définition des MC donnée par la presse canadienne s'organise sur certaines dimensions particulières qui découpent la définition plus large de l'OIM citée dans l'introduction de ce mémoire. De la perspective principalement développée dans les articles du *Globe and Mail* et de *La Presse*, les MC incarnent une migration forcée en raison de perturbations environnementales lentes ou soudaines liées aux CC ; domestique et international ; et permanente. Les médias canadiens excluent donc, dans une large majorité des articles, la dimension choisie de la migration.

L'écart entre le cadre de la victimisation et les autres cadres suppose une « résonance culturelle » plus forte du premier au sein de la société canadienne. En ce sens, la présence accrue du cadre de victimisation peut signifier qu'il génère un certain niveau d'acceptation générale au sein de la société canadienne afin de s'établir comme argument légitime dans les médias. Il est possible que les symboles et le langage qui structurent ce cadre fassent preuve de connivence avec la pensée collective et politique du Canada. Seulement, à ce stade, il n'est pas clair de savoir quelles dimensions du cadre de la victimisation semblent résonner le plus avec le grand public. On peut néanmoins envisager une congruence entre le discours humanitaire qu'incarne le cadre de la victimisation et le rôle que le Canada a joué sur le plan de l'immigration humanitaire. Il a été mentionné par Omeziri et Gore (2013) qu'« [h]istoriquement et dans un passé très récent, le Canada a répondu aux incidences de la migration forcée par des directives politiques qui ont facilité la migration vers le Canada, fourni un statut aux migrants déjà dans le pays, accéléré le traitement de l'immigration et fourni d'autres avantages aux personnes déplacées si elles entraient dans certaines catégories définies » [trad.] (p. 44). Les auteurs citent plusieurs exemples où le Canada a mis en place des « mesures d'urgence » en réponse à certaines crises de réfugiés ou de déplacements causés par des catastrophes d'ordre naturelles, dont celles qui se sont déployées au sein « [du] Liban en 1979, [de] la Pologne en 1980, [du] Salvador en 1981, [du] Sri Lanka en 1983, [de] la Chine en 1989, [du] Kosovo en 2000, [d'] Haïti en 2010 et, plus récemment, en réponse à la catastrophe qui a suivi le typhon Haiyan aux Philippines » [trad.] (p. 50). Au cours de la dernière décennie, le Canada a aussi mis en place des initiatives pour accueillir un grand nombre de réfugiés issus des conflits armés en Syrie, en Afghanistan et, plus récemment, en Ukraine. Bien que ces réponses incarnent des mesures ad hoc et temporaires (Omeziri et Gore, 2013), elles illustrent le fait que l'immigration humanitaire constitue un pilier du système d'immigration du Canada. De plus, le fait que le Canada soit un pays à forte proportion d'immigrants, et qu'il s'efforce de développer des politiques qui concernent les migrants et les réfugiés, rend le pays d'autant plus sensible aux réalités que peuvent vivre tous les migrants, notamment les migrants climatiques. En profilant la figure du « réfugié climatique », les médias font écho à celle du « réfugié » dans le sens juridique traditionnel. Le cadre de la victimisation s'inscrit donc bien dans la tradition humanitaire du Canada, ce qui le rend compatible avec le milieu culturel canadien.

Si la résonance culturelle du cadre demeure un élément de réponse intéressant à la popularité du cadre de la victimisation, une autre piste de réflexion est aussi à considérer qui a trait à l'« image politique » du problème promulgué par les médias qui leur profite. Il convient de réitérer que l'« image politique » fait référence à la symbolique construite autour d'un sujet politique qui parvient

à instituer une interprétation particulière de la politique (Baumgartner et Jones, 1993). On retrouve dans les travaux de Randall (2017), de Sakellari (2021) et de Ransan-Cooper et al. (2015) que les médias encadrent les MC d'une manière qui incite à comprendre le problème dans les notions de victimes (également dans des notions de menace). Présenter les migrants climatiques sous le portrait de la victime vient éveiller la sympathie et la compassion des lecteurs dont l'objectif principal est de « vendre les nouvelles aux autres » [trad.], selon Ransan-Cooper et al. (2015, p. 109). Ainsi, élaborer des reportages sensationnels aux scénarios catastrophiques qui mettent en scène des personnes en détresse fonctionne d'une manière à attirer l'attention des lecteurs. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la tenue des propos dans les médias suit une logique marchande. On conçoit donc que le cadre de la victimisation forme une image politique qui avantage les intérêts des médias.

Scénarios apocalyptiques et (dé)sécuritisation des MC

On retrouve abondamment dans le corpus des scénarios apocalyptiques qui frappe l'esprit collectif d'un futur inquiétant où des millions de « réfugiés climatiques » seront déplacés par les catastrophes environnementales. Or, comme il a été souligné précédemment, ces estimations demeurent approximatives et spéculatives. À ce jour, les chiffres démontrent de faibles évidences, selon la communauté scientifique, car il demeure difficile de pouvoir prédire comment les populations réagiront aux stress environnementaux. Cela dépendra de variables politiques et sociales, car le nombre de MC fluctuera selon les « relations socio-économiques, les infrastructures et les capacités de gouvernance » [trad.] des États (Bettini, 2013, p. 67).

Il reste qu'exposer de tels scénarios dans les médias peut produire des effets pervers sur la façon dont le grand public se représente le phénomène. Selon Bettini (2013), les narratives apocalyptiques consistent à une « dramatisation de l'enjeu » [trad.] (p. 68) qui induit le sentiment de « peur » et « d'urgence » (p. 65, 69). Les histoires apocalyptiques forment une manipulation rhétorique qui suscite « le passage de la ligne entre “le normal” présent et un “après” postapocalyptiques » [trad.] (p. 64). L'auteur estime que les estimations colossales fonctionnent à solidifier les narratives apocalyptiques dans le but de les rendre plus percutantes.

Plusieurs répercussions sociales peuvent émaner de ces récits dramatiques. Bettini (2013) prévient que la dramatisation d'un enjeu peut conduire à une transformation de la « peur en déni, [en] paralysie et [en] apathie » [trad.] (p. 68). Cette perte d'empathie peut mener à une désensibilisation du public sur des situations qui demeurent problématiques, car l'amplification des narratives par des « tons très forts et dramatiques » [trad.] peut mener à édifier un scepticisme chez le public (p. 69). En conséquence, la perte de crédibilité d'un enjeu peut mener à une désensibilisation du public et à une « renormalisation » de l'enjeu situation qui se fait au détriment des personnes affectées par les CC. Compte tenu de la possibilité d'un délestage sur la question, il est bien difficile de pouvoir élaborer dans ce cas des politiques qui adresseront le problème.

Bettini (2013) exprime également que les scénarios apocalyptiques risquent dangereusement de produire un glissement sémantique vers des discours sur la sécurité. Sakellari (2019) a montré que les médias au Royaume-Uni entre 2014 et 2016 ont mobilisé des paquets discursifs qui illustrent les MC sous l'imagerie apocalyptique des conséquences des CC (p. 68). Dans les journaux anglais, on retrouve l'idée que les MC « peuvent avoir des implications significatives pour la stabilité

sociale en augmentant possiblement les probabilités de bouleversements sociaux et de conflits » [trad.] (Sakellari, 2019, p. 69). Basé sur la création d'un « autre » versus le « nous », ce type de discours peut alors fonctionner à titre d'acte de discours de sécuritisation qui « risque de favoriser les sentiments xénophobes et les politiques restrictives en matière de réfugiés et de migration » [trad.] (Sakellari, 2019, p. 77). Ainsi, un tel glissement sémantique se manifeste-t-il dans le cas canadien ?

Selon les données de cette étude, on constate que les journalistes ont peu exposé des raisonnements qui caractérisent le cadre de sécurité, ce qui suggère qu'il y a peu de considérations de sécurité associées aux MC dans le contexte canadien. De plus, on note que lorsque le cadre de la sécurité se manifeste, ces arguments sont développés sur un ton majoritairement négatif. Tandis qu'un ton positif signifie une adhésion au cadre, l'emploi d'un ton négatif traduit plutôt un rejet du cadre en question, selon Vigneau (2020). Ce rejet est en effet perceptible dans les médias canadiens. Les journalistes et les intervenants identifiés font référence au cadre de la sécurité, notamment en postulant des scénarios où des déplacements massifs de population augmentent les tensions internationales, dans l'optique de défendre uniquement l'idée qu'une telle situation doit être évitée. Pour ainsi dire, les journalistes et les intervenants ne sont pas des supporteurs des politiques axées sur la protection des frontières et de la sécurité sociale et civile au Canada ou à l'international. Bien au contraire, les choix politiques qui accompagnent normalement le cadre de la sécurité sont complètement délégitimés sur la scène médiatique canadienne.

Ces résultats montrent une différence significative par rapport à la couverture des MC en Angleterre. Selon l'étude sur la couverture médiatique anglaise sur les MC par Sakellari (2019), les migrants climatiques sont dans de fortes proportions conçus sous la bannière de « l'autre » (p. 77). Cela induit que « les réfugiés climatiques sont perçus comme un problème pour les pays d'accueil, inextricablement lié au risque, à l'urgence et au potentiel terroriste » [trad.] (Sakellari, 2019, p. 68-69). Or, le cadre de la sécurité dans la couverture médiatique canadienne n'est pas évoqué dans le but de signaler la menace des MC et d'éveiller les sentiments xénophobes nationaux - comme il en est le cas avec les médias anglais - mais bien pour signaler une situation peu enviable. Il est donc plus adéquat de conclure que le contexte canadien propose un anti-cadre à celui de la sécurité.

Une autre différence notable se situe dans le contenu médiatique au Canada entre deux domaines conjoints : l'immigration et les MC. Concernant l'immigration au Canada, il est établi que dans 28,5 % des textes étudiés du *National Post* et de *La Presse*, les discours de sécurité sur l'immigration sont de ton positif, faisant de l'immigration une menace pour la sécurité publique du pays (Vigneau, 2020). Les discours de types sécuritaires sur l'immigration se hissent parmi les plus utilisés dans ces deux sources journalistiques, en raison d'une popularisation des discours identitaires qui font du maintien de la culture et de l'identité nationale une préoccupation majeure. Or, s'il est vrai que les médias canadiens sont dans une forte proportion des « agents sécurisateurs » concernant l'immigration, on perçoit qu'ils ne le sont cependant pas pour la question des MC, d'après les données recueillies. Si un ton négatif signale une stratégie discursive de désécuritisation (Vigneau, 2020), on en déduit donc que les articles sur les MC dans le contexte canadien accomplissent ce travail discursif. Il faut toutefois mentionner que mener ce type de stratégie « contribue à l'association discursive entre immigration et sécurité » (Vigneau, 2020, p. 911-12), ou, dans le cas qui nous intéresse, entre les MC et la sécurité.

Mise à l'agenda médiatique sur les MC au Canada

Il est postulé dans cette recherche que la mise à l'agenda au Canada se déploie en fonction des interactions multidirectionnelles entre le public, les médias et les élites politiques (Soroka, 2002). Ces trois parties du système politique canadien établissent un agenda sur les questions qui préoccupent la société canadienne, telles que les MC. Les interactions entre ces trois agendas créent des « rétroactions complexes dans le système » pouvant conduire à des transformations politiques (Wolfe, Jones et Baumgartner, 2013, p. 177). La mise à l'agenda médiatique s'opère de deux manières. Les médias ont non seulement la capacité de rendre les questions saillantes, c'est-à-dire de signaler l'importance de certains enjeux sur lesquels le public peut délibérer, soit le premier niveau de la mise à l'agenda médiatique, mais ils ont également la capacité d'influencer la façon de concevoir ces enjeux, en leur plaquant des attributs, ce qui constitue le deuxième niveau de la mise à l'agenda médiatique (Ghanem, 1997). Comment cette mise à l'agenda médiatique s'est-elle déployée dans les médias canadiens concernant les MC ?

Tout d'abord, les résultats de l'étude mettent en évidence le fait qu'il y a un seul agenda médiatique concernant les MC. Peu de différence est perceptible dans le niveau d'attention des deux journaux étudiés. Les quotidiens de *La Presse* et le *Globe and Mail* montrent une trajectoire semblable dans leur attention aux MC dans le temps. Par exemple, dans les deux cas, aucun article n'a mentionné les MC de 2012 à 2014 ; l'attention aux MC a augmenté considérablement en 2018, pour diminuer en 2020, et pour finalement reprendre de manière plus marquée en 2021. Cette tangente analogue dans l'attention portée par les deux journaux indique une couverture pratiquement identique, à quelques exceptions près. Ces résultats viennent ainsi appuyer les observations antérieures de Soroka (2003), à savoir que les médias canadiens adoptent un agenda pan-canadien sur les divers enjeux qui figurent à des fréquences semblables dans les textes journalistiques. Ce faisant, nous pouvons admettre que le traitement des MC s'est fait de manière indifférenciée entre les journaux francophone et anglophone au Canada.

Examiner les raisons qui ont mené à une fluctuation dans l'attention des médias aux MC avec certitude demeure une entreprise pouvant difficilement être accomplie. L'absence d'articles abordant les MC entre 2012 et 2014 dans les deux journaux reste inexplicable. Toutefois, il est envisageable que l'attention des médias ait diminué en 2020 en raison du début de la pandémie de la Covid-19, qui est venu mobiliser les médias dans la couverture de la maladie et de sa propagation. Ainsi, les médias ont possiblement délaissé les MC de côté pendant 2020, pour diriger leur attention sur la crise sanitaire. En excluant l'année 2020, on constate néanmoins que la saillance des MC dans les médias a considérablement augmenté en 2018, 2019, et en 2021, comparativement aux autres années de la période à l'étude. Une explication plausible est celle où les publications des rapports du GIEC ont produit une augmentation du nombre de nouvelles sur les MC. Randall (2017) nous dira que ces rapports mobilisent davantage les médias sur les MC, car la dimension migratoire des CC figure dans les documents publiés, ce qui mis en lumière les MC comme conséquence des CC. Cela a mené une reconnaissance accrue du sujet au sein de la société civile. Ce faisant, lorsqu'un nouveau rapport du GIEC est publié, il ouvre une fenêtre d'opportunité pour les journalistes de traiter des CC, en incluant des remarques sur les MC. Il est convenu que bien des facteurs peuvent influencer le niveau d'attention portée par les médias sur un sujet précis. Rappelons ici qu'il s'agit d'explications potentielles de l'évolution de l'importance de la question des MC, en l'absence de preuves plus fiables sur cet aspect. Cependant, une chose plus sûre est celle où les MC attirent de plus en plus l'attention des journalistes. À l'exception de l'année 2020,

la saillance des MC s'accroisse de plus en plus au travers des années et il est suggéré qu'elle continuera à le faire dans le futur. On constate donc que les médias canadiens font des MC de plus en plus un sujet d'actualité. Ainsi, les médias avisent le public et les politiciens de la pertinence de l'enjeu et encouragent une réflexion générale sur la problématique.

Non seulement les médias canadiens apportent une attention similaire aux MC, ils en parlent pratiquement de la même manière. Dans les deux cas, les textes journalistiques discutent des MC principalement dans un cadrage qui représente les migrants climatiques comme victimes. On voit par exemple qu'en 2018, 2019 et 2021, le cadre de la victimisation constitue le cadrage favorisé par les journalistiques et leurs intervenants. On remarque que lorsque la saillance de l'enjeu des MC augmente, les reportages cadrent davantage avec les logiques et le symbolisme propres au cadre de la victimisation. Si la saillance augmente au gré des publications du GIEC, il faut mentionner tout de même que les rapports ne discutent pas des MC dans les termes du cadre de la victimisation. Randall (2017) nous dira qu'il n'est pas rare de voir que les journalistes reprennent de façon erronée les informations dans les publications du GIEC en évoquant l'enjeu des MC. Ils vont par exemple faire usage des termes « réfugiés climatiques » ou « migrants climatiques » sans qu'ils ne figurent dans les rapports de l'organisation. Dans les faits, les rapports du GIEC reconnaissent que les MC peuvent constituer une fâcheuse conséquence des CC, mais peuvent également incarnée comme stratégie d'adaptation aux CC. Ce qui fait que « lorsqu'ils [les médias] écrivent sur ces sources scientifiques, ils déforment souvent gravement les conclusions de l'expert » [trad.] (Randall, 2017, p. 332). Il faut donc comprendre que les médias assortissent les informations recueillies dans les rapports scientifiques pour construire leur nouvelle comme ils l'entendent. Cela étant dit, on constate néanmoins que les deux quotidiens mettent de l'avant essentiellement les mêmes « attributs » de l'enjeu. Le deuxième niveau de définition de l'agenda - influencer la façon de penser un problème - est similaire entre les deux journaux. Cette observation vient donc renforcer l'idée d'un agenda commun médiatique sur les MC, cette fois sur la manière de parler de l'enjeu.

L'omniprésence du cadre de la victimisation dans les deux médias suggère que la mise à l'agenda politique des médias s'allie aux principes de ce cadre. C'est-à-dire, trois politiques dominantes sont mises de l'avant pour répondre à la problématique. La première comprend des stratégies environnementales pour réduire la concentration des GES dans l'atmosphère dans le but d'éviter le déplacement « forcé » des gens. La deuxième politique souligne l'importance de l'indemnisation des personnes touchées par les CC pour une relocalisation éventuelle. Dernièrement, en vue de déplacements entre les frontières, les médias proposent une protection juridique pour l'accueil des « réfugiés climatiques » sur le territoire canadien et ailleurs. On peut donc concevoir que les médias canadiens émettent majoritairement ces trois recommandations politiques dans l'espace public.

Les résultats indiquent cependant que la saillance de l'enjeu des MC dans les journaux canadiens est plutôt limitée. Soroka (2002) nous affirme que « l'ordre du jour d'un journal canadien repose sur des bases plus solides lorsque l'importance de l'enjeu est élevée » et que « le potentiel d'influence des médias peut augmenter lorsque l'importance de l'enjeu est élevée, non seulement en raison de l'importance accrue de l'enjeu, mais aussi en raison d'une couverture plus cohérente dans un certain nombre de journaux » [trad.] (p. 44). Compte tenu d'une couverture médiatique assez maigre, il est fort probable que le premier niveau de mise à l'agenda - soulever les enjeux sur lesquels le public forge ces opinions - soit affecté. Même si l'on admet que le niveau d'attention des médias sur la question des MC est suffisant pour rendre les MC un enjeu de société, le deuxième

niveau de mise à l'agenda reste nébuleux, car rien ne garantit que les cadres agissent sur les perceptions du grand public. L'effet que peuvent avoir les cadres sur les lecteurs des journaux trouvés dans cette recherche reste à déterminer dans de futures recherches.

En outre, ce chapitre avait pour but de mettre en relief les principaux résultats trouvés dans cette recherche. Il a été discuté que les articles du *Globe and Mail* et de *La Presse* ont cadré le phénomène des MC de plusieurs façons différentes. Cette diversité de cadres se développe en relation avec la pluralité des sources d'information que consultent les journalistes. Les intervenants cités proviennent de milieux aux mandats différents. Conséquemment, ils avancent des interprétations différentes, même parfois opposées à d'autres, ce qui complexifie la compréhension du problème. On a aussi vu qu'un cadre particulier – le cadre de la victimisation – incarne l'interprétation dominante dans le matériel textuel à l'étude. Ce cadre personnifie les migrants climatiques comme des « réfugiés climatiques », passifs et désespérés, qui doivent ou devront chercher un refuge à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières en raison d'une dégradation lente ou subite de leur environnement. Ces dimensions des MC, conjuguées avec des histoires dramatiques, viennent formaliser une définition particulière du problème qui s'ancre dans des considérations humanitaires. On a vu que les histoires dramatiques peuvent provoquer un glissement sémantique dangereux vers des discours axés sur la sécurité, pouvant nuire à une réponse adéquate du problème. Or, les résultats indiquent que le phénomène des MC ne connaît pas de mécanisme de sécuritisation. Bien au contraire, lorsqu'évoqués, les discours sur la sécurité sont considérés comme étant illégitimes, démontrant un malaise canadien à promouvoir des politiques restrictives et militaires. Deux raisons peuvent expliquer la dominance du cadre de la victimisation. Premièrement, ce cadre semble résonner amplement auprès du public, compte tenu de la tradition humanitaire du Canada dans le dossier de l'immigration. Deuxièmement, l'image politique projetée par ce cadre, qui fait preuve de sensationnalisme qui favorise l'intérêt des médias en captant l'attention des lecteurs. En somme, on observe que le *Globe and Mail* et *La Presse* ont porté attention au phénomène des MC selon une trajectoire semblable dans le temps, en plus d'en discuter avec les mêmes attributs. Il en ressort qu'un seul agenda canadien existe sur la question des MC. Les fluctuations dans l'attention peuvent émaner des circonstances politiques qui surgissent, comme la pandémie de la Covid-19, qui semble avoir limité l'attention des médias aux MC. Mais, de façon générale, les médias se sont intéressés aux MC de manière croissante durant la période d'investigation. On note donc une hausse en importance dans les médias concernant le phénomène. En revanche, la saillance des MC dans les médias reste faible de 2010 à 2021. Cette faible saillance peut affecter l'influence des cadres et plus généralement, le pouvoir que possèdent les médias dans la mise à l'agenda politique entourant les MC au Canada.

Chapitre 6 : Conclusion

Alors que les CC s'intensifient, les milieux de vie sont touchés dans le monde entier. Les catastrophes naturelles, les sécheresses et la désertification, les incendies de forêt, la montée des eaux et les inondations, en raison des changements du climat, font que certaines personnes décident ou sont contraintes de migrer vers des lieux plus sûrs pour échapper à la destruction de leur environnement. Aujourd'hui, le phénomène est reconnu sur la scène internationale et par la plupart des États. Plusieurs recherches s'accomplissent sur le sujet, notamment par des experts et pas l'OIM, qui a inclus les MC comme volet à leurs activités organisationnelles.

Depuis les premiers rapports largement diffusés sur le lien entre la migration et l'environnement dans les années 1980, un débat international a eu lieu pour reconnaître et définir le phénomène des MC. Malgré cette reconnaissance apparente du problème, l'implantation de politiques pour l'adresser demeure complexe. Il faut dire que le concept de MC présente des défis inextricables qui rendent difficile la formulation de toute politique. Il est notamment difficile de déterminer le lien de causalité entre l'environnement et la migration, car la migration est également le produit de nombreux facteurs, notamment économiques, sociaux et culturels. À ce jour, plus de données sont nécessaires pour déterminer la nature des déplacements et leurs trajectoires. Cela dit, les MC se dressent comme un sujet qui préoccupe les dirigeants politiques au point de mettre sur pied des politiques pour s'attaquer au problème.

Le problème des MC est venu mobiliser un large nombre d'acteurs publics provenant de divers secteurs d'activités. La discussion sur les MC a donné lieu à un vaste éventail d'interprétations instituant certaines dimensions du problème et en mettant d'autres en sourdine. Le développement discursif sur les MC a été remarquable, faisant naître une confusion sur les termes et les raisonnements pour décrire le phénomène. Il convient de noter qu'aucune convention ou statut internationaux n'ont été créés, laissant les États libres de développer leur propre initiative en matière de MC.

Alors que le Canada reconnaît le phénomène et participe à des forums de discussions sur les effets des CC, il ne présente pas de réponse concrète pour adresser l'enjeu. Cette recherche avait donc comme objectifs premiers d'explorer le rôle des médias canadiens dans la mise à l'agenda politique entourant les MC au Canada et d'investiguer les différentes interprétations dominantes de l'enjeu qui se retrouvent dans le matériel journalistique. Les médias constituent une partie importante du système politique canadien, en signalant l'importance de certaine question, et en cadrant les enjeux d'une manière à instituer une définition particulière des enjeux. Ainsi, cette étude a été guidée par la question suivante : comment les médias canadiens ont-ils cadré l'enjeu des migrations climatiques de 2010 à 2021 ? Cette question porte une pertinence scientifique, car les cadres discursifs présents dans les articles médiatiques influencent la délibération publique et le processus de formulation des politiques au Canada.

À l'aide des connaissances existantes sur les cadres associés aux MC, cette recherche a permis de relever la présence de plusieurs cadres discursifs dans les médias. Somme toute, les médias canadiens avancent une interprétation dominante basée sur la victimisation des migrants climatiques. Les médias canadiens ont également tendance à dramatiser le phénomène en utilisant un langage et des images sensationnels qui teintent les perceptions dans l'esprit du public. Les

solutions mises de l'avant se concentrent sur trois options dominantes. La première option consiste à atténuer les effets des CC par l'implantation de politiques axées sur la protection de l'environnement et la lutte aux CC dans le but de réduire les impacts des CC sur les populations dans le monde entier. Cette stratégie s'inscrit évidemment dans une perspective qui soutient la conservation des milieux de vie. La deuxième option politique incarne une compensation financière pour aider les personnes affectées par les CC de se relocaliser ailleurs. Cette compensation s'adresse aux nationaux et aux personnes outre-mer. La troisième option constitue la création d'un statut et d'une protection juridique pour les personnes qui sont forcées de quitter leur lieu de vie pour rejoindre d'autres États, dont le Canada. En outre, les médias présentent les migrants climatiques comme des victimes, ce qui dirige la pensée collective au Canada en faveur des trois solutions précédentes.

Soulignons que cette recherche présente quelques limites. Tout d'abord, il convient de noter que des questions demeurent quant au rôle des médias dans la mise à l'agenda politique de l'enjeu au Canada, compte tenu du nombre limité d'articles sur les MC répertoriés. De ce fait, le pouvoir de mise à l'agenda des médias sur cette question demeure à vérifier dans d'autres recherches. De surcroît, le corpus de cette recherche inclut seulement deux journaux. *La Presse* et le *Globe and Mail* permettent un portrait adéquat des médias écrits canadiens, mais ils ne représentent pas l'ensemble de la presse canadienne, car ces journaux se situent principalement au centre du spectre politique. Ainsi, pour rendre un portrait plus juste de l'ensemble des discours qui sont véhiculés dans les médias canadiens, il faut aussi examiner les journaux aux orientations politiques situées plus à gauche ou à droite. Une autre limite se situe dans le choix des mots-clés. Ceux-ci se trouvent être les termes les plus fréquemment utilisés pour parler des MC, mais d'autres termes, tels qu'« éco-migrants » ou « déplacés environnementaux/climatiques », apparaissent également dans les écrits scientifiques ou médiatiques, quoique moins populaires. Les inclure dans les prochaines recherches apportera une meilleure vue d'ensemble sur la saillance de l'enjeu des MC alors qu'ils augmenteront potentiellement le nombre d'articles ayant traité des MC. Mentionnons aussi que certains articles peuvent aussi aborder la relation entre les CC et la migration, sans pour autant utiliser des concepts circonscrits tels que ceux qui ont été choisis dans cette étude. Un travail d'analyse doit aussi être effectué pour les articles qui abordent la relation entre l'environnement et la migration plus généralement. Malgré ces limites, cette recherche a contribué à élucider la présence de cadres dans les médias canadiens. Elle a aussi permis d'investiguer deux grands journaux grandement distribués au pays. Elle a également permis de voir quels acteurs publics articulent les cadres/discours et de quels domaines ils proviennent.

Alors que l'accent a été mis sur les médias dans cette étude, il serait pertinent d'examiner l'opinion publique concernant les MC au Canada, car il forme une composante essentielle du système politique canadien. Ainsi, il serait intéressant d'évaluer s'il y a une prise de conscience de la question des MC et de percevoir les interprétations dominantes qui proviennent des citoyens canadiens par l'entremise de sondages ou d'entrevues individuels ou de groupes. Une enquête auprès de la population permettra de déterminer plus clairement les options politiques les plus attrayantes pour la population. Il faut donc s'interroger sur la relation qu'entretiennent les médias de masse avec le public sur les MC. Les résultats de cette recherche peuvent servir à d'autres qui tenteront d'établir comment et à quel degré les raisonnements propagés dans les médias de masse influencent la pensée collective sur les MC.

Pour finir, il faut mentionner que cette recherche s'est basée dans le concept de migration climatique, mais que ce concept adresse uniquement ceux qui migrent et n'aborde aucunement ces personnes qui restent immobiles à la suite de changements environnementaux, soit parce qu'elles sont « piégées » des effets des CC, c'est-à-dire incapables de migrer par manque de capital social et financier, ou soit parce qu'elles restent délibérément sur place. Boas et al. (2019) placent les MC dans un continuum des « mobilités climatiques », allant de l'immobilité, volontaire ou involontaire, à la mobilité, qui se réalise selon des intentions, des directions, des durées et des formes différentes. D'après Wiegel, Boas et Warner (2019), adopter une perspective sur la mobilité permet « d'élargir la compréhension sur les différents modes de migrations induites par les pressions environnementales et sur les décisions d'(im)mobilité, et aide à développer une compréhension plus approfondie de comment ces relations reflètent et reproduisent des relations de pouvoir inégales à travers différentes échelles [local, national, international]. » [trad.] (p. 4). Il est estimé que les futures recherches devront privilégier le concept de l'(im)mobilité dans le but de refléter l'ensemble des expériences des mouvements migratoires face aux conséquences des CC.

Bibliographie

- Arias, S. B., and C.W. Blair. 2022. "Changing Tides: Public Attitudes on Climate Migration." *The Journal of Politics* 84 (1): 560–67. <https://doi.org/10.1086/715163>.
- Baldwin, A. 2014. "Pluralising Climate Change and Migration: An Argument in Favour of Open Futures." *Geography Compass* 8 (8): 516–28.
- Baldwin, Andrew, Chris Methmann, and Delf Rothe. 2014. "Securitizing 'Climate Refugees': The Futurology of Climate-Induced Migration." *Critical Studies on Security* 2 (2): 121–30. <https://doi.org/10.1080/21624887.2014.943570>.
- Baumgartner, F., & Jones, B. D. 1993. *Agendas and instability in American politics*. Chicago: University of Chicago Press.
- Baumgartner, F., De Boef, S., & Boydston, A. 2008. *The Decline of the Death Penalty and the Discovery of Innocence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Berger, P. L., and T. Luckmann. 1967. *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge* Anchor books ed. Anchor Books, A589. Garden City, N.Y.: Doubleday.
- Black, R., W. N. Adger, N. W. Arnell, S. Dercon, A. Geddes, and D. Thomas. 2011. "The Effect of Environmental Change on Human Migration." *Global Environmental Change: Supplement 1* 21: 11. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.10.001>.
- Boas, I., C. Farbotko, H. Adams, H. Sterly, S. Bush, K. van der Geest, H. Wiegel, et al. 2019. "Climate Migration Myths." *Nature Climate Change* 9 (12): 901–3. <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0633-3>.
- Brown, O., and International Organization for Migration. 2008. *Migration and Climate Change*. IOM Migration Research Series, No. 31. Geneva: International Organization for Migration.
- Castles, S., 2002. *Environmental change and forced migration: making sense of the debate*. New issues in Refugee Research – UNHCR working paper 70.
- Cobb, R.W., and C. D. Elder. 1972. *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda-Building*. Boston: Allyn and Bacon.
- El-Hinnawi, E. 1985. *Environmental Refugees*. Nairobi: UNEP.
- Elliott, L. 2010. "Climate Migration and Climate Migrants: What Threat, Whose Security?" in McAdam, Jane. 2010. *Climate Change and Displacement: Multidisciplinary Perspectives*. Oxford: Hart Pub.
- Entman, R. M. 1993. "Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm." *Journal of Communication* 43 (4): 51–58.
- Farbotko, C. 2005. "Tuvalu and Climate Change: Constructions of Environmental Displacement in the 'Sydney Morning Herald.'" *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 87 (4): 279–93.
- Felli, R. 2013. "Managing Climate Insecurity by Ensuring Continuous Capital Accumulation: 'Climate Refugees' and 'Climate Migrants.'" *New Political Economy* 18 (3): 337–63.
- Foresight (UK). 2011. *Foresight: Migration and Global Environmental Change*. Final Project Report, The Government Office for Science, London
- Gamson, W. A. et A. Modigliani. 1989. "Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach". *American Journal of Sociology* 95 (1), 1-37. En ligne. <https://www.jstor.org/stable/2780405> (page consultée le 12 février 2020).
- Ghanem, S. 1997. "Filling in the Tapestry: The Second Level of Agenda Setting". In: McCombs, Maxwell E, Donald Lewis Shaw, and David H Weaver. 1997. *Communication and*

- Democracy: Exploring the Intellectual Frontiers in Agenda-Setting Theory*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Gouvernement du Canada, 2017. « Les changements climatiques et les droits de la personne », *International.gc.ca*, 5 juin, accédé en mars 2022, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/climate_rights-droits_climat.aspx?lang=fra
- Gouvernement du Canada, 2021. « Émissions de gaz à effet de serre », *Canada.ca*, 29 octobre, accédé en mars 2022, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>
- Hartmann, B. 2010. “Rethinking Climate Refugees and Climate Conflict: Rhetoric, Reality and the Politics of Policy Discourse.” *Journal of International Development* 22 (2): 233–46.
- Hertog, K., M. McLeod. 2001. “Chapitre 7: A Multiperspectival Approach to Framing Analysis: A Field Guide”. In: Reese, Stephen D, Oscar H Gandy, and August E Grant. 2001. *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*. Lea's Communication Series. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Howlett, M., M. Ramesh, and A. Perl. 2020. *Studying Public Policy: Principles and Processes Fourth*, (ed.) Don Mills, Ontario: Oxford University Press
- Huckstep, Samuel and Helen, Dempster, « Climate Migration at the 2022 International Migration Review Forum », *Center for Global Development*, may 24, 2022, <https://www.cgdev.org/blog/climate-migration-2022-international-migration-review-forum> [accédé le 17 août 2022]
- International Organization for Migration. 2016. *Effects of Climate Change on Human Mobility in the Pacific and Possible Impact on Canada*. Deslibris. Canberra: Australia.
- Jann, W., K. Wegrich. 2007. “Chapter 4: Theories of the Policy Cycle”. In: Fischer, F., & Miller, G.J. (Eds.). *Handbook of Public Policy Analysis: Theory, Politics, and Methods* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315093192>
- Journaux Canadiens, 2015, *Daily Newspaper Circulation Report 2015*, accédé en mars 2022, https://nmc-mic.ca/wp-content/uploads/2016/06/2015-Daily-Newspaper-Circulation-Report-REPORT_FINAL.pdf
- Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, Alternatives and Public Policies*. New York: HarperCollins.
- Lippmann, W. 1922. *Public Opinion*. New York: Harcourt, Brace.
- Marotzke, J., D. Semmann, and M. Milinski. 2020. “The Economic Interaction between Climate Change Mitigation, Climate Migration and Poverty.” *Nature Climate Change* 10 (6): 518–25. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0783-3>.
- Mathews, J. T. 1989. “Redefining Security.” *Foreign Affairs* 68: 162–177. doi:10.2307/20043906.
- Mayer, B. 2013. “Constructing ‘Climate Migration’ As a Global Governance Issue: Essential Flaws in the Contemporary Literature.” *McGill International Journal of Sustainable Development Law and Policy* 9 (1): 117.
- McCombs, M. E., D. L. Shaw, and D. H. Weaver. 1997. *Communication and Democracy: Exploring the Intellectual Frontiers in Agenda-Setting Theory*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- McLeman, R. 2019. “International Migration and Climate Adaptation in an Era of Hardening Borders.” *Nature Climate Change* 9 (12): 911–18. <https://doi.org/10.1038/s41558-019-0634-2>.
- Moine, A. 2018. “Les implications des migrations climatiques sur la souveraineté des États.” *Vertigo* Volume 18 Numéro 1 (Volume 18 Numéro 1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.19450>.

- Murray, S. 2010. Environmental Migrants and Canada's Refugee Policy. *Refuge*, 27(1), 89– 102.
- Myers, N. 2005. *Environmental Refugees: An Emergent Crisis in the Global Arena*, Washington DC: Climate Institute
- Myers, N., & Kent, J. 1995. *Environmental Exodus: An Emergent Crisis in the Global Arena*. Washington: Climate Institute.
- Nash, A. E. 1999. "Environmental Refugees: Consequences and Policies from a Western Perspective." *Discrete Dynamics in Nature and Society* 3 (2-3): 227–38. Accessed 2022. <https://doi.org/10.1155/S1026022699000242>.
- Nash, S. L. 2018. "From Cancún to Paris: An Era of Policy Making on Climate Change and Migration", *Global Policy* 9 (1): 53–63.
- Nicholson, C. T. M. 2014. "Climate Change and the Politics of Causal Reasoning: The Case of Climate Change and Migration." *The Geographical Journal* 180 (2): 151–60. <https://doi.org/10.1111/geoj.12062>.
- Omeziri E. and C. Gore. 2013. "Temporary Measures: Canadian Refugee Policy and Environmental Migration." *Refuge* 29 (2): 43–53.
- Pan, Z. et G. Kosicki. 2001. "Framing as a Strategic Action in Public Deliberation". In: Stephen D. Reese, Oscar H. Gandy, August E. Grant, dir., *Framing Public Life. Perspectives on Media and Our understanding of the Social World*. Mahwah, NJ, États-Unis: Erlbaum, 7-32.
- Piguet, E. 2013. "From 'Primitive Migration' to 'Climate Refugees': The Curious Fate of the Natural Environment in Migration Studies." *Annals of the Association of American Geographers* 103 (1): 148–62.
- Randall A. 2017. "Engaging the Media on Climate-Linked Migration". In: Mayer, B. and Crepeau, F. (eds), *Research Handbook on Climate Change, Migration and the Law*, Cheltenham, UK/Northampton, MA, USA: Edward Elgard Publishing, pp. 331-344.
- Ransan-Cooper, H., C. Farbotko, K. E. McNamara, F. Thornton, and E. Chevalier. 2015. "Being(s) Framed: The Means and Ends of Framing Environmental Migrants." *Global Environmental Change* 35: 106–15.
- Reese, S. D. 2010 Chapter 2: Finding Frames in a Web of Culture: The Case of the War on Terror. In: D'Angelo, Paul, and Jim A Kuypers. *Doing News Framing Analysis: Empirical and Theoretical Perspectives*. Communication Series. New York: Routledge.
- Rollwagen, H., I. Shapiro, G. Bonin-Labelle, L. Fitzgerald, and L. Tremblay. 2019. "Just Who Do Canadian Journalists Think They Are? Political Role Conceptions in Global and Historical Perspective." *Canadian Journal of Political Science* 52 (3): 461–77. <https://doi.org/10.1017/S0008423919000015>.
- Rose, M., & Baumgartner, F. R. 2013. "Framing the Poor: Media Coverage and U.S. Poverty Policy, 1960–2008". *Policy Studies Journal*, 41(1), 22–53.
- Sakellari M. 2021. "Climate Change and Migration in the Uk News Media: How the Story Is Told." *International Communication Gazette* 83 (1): 63–80. <https://doi.org/10.1177/1748048519883518>.
- Soroka, S. N. 2002. *Agenda-Setting Dynamics in Canada*. Vancouver, B.C.: UBC Press
- Soroka, S. N. 2003. "Media, Public Opinion, and Foreign Policy." *Harvard International Journal of Press/Politics* 8 (1): 27–48. <https://doi.org/10.1177/1081180X02238783>.
- Spilker G., Q. Nguyen, V. Koubi, and T. Bohmelt. 2020. "Attitudes of Urban Residents Towards Environmental Migration in Kenya and Vietnam." *Nature Climate Change* 10 (7): 622–27. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0805-1>.
- Stone, D. A. 1989. "Causal Stories and the Formation of Policy Agendas". *Political Science Quarterly* 104(2): 281–300.

- Stumpf, B. 2019. *Representations of Environmentally Displaced People in Canadian Print Media*, Master Thesis, University of Ottawa, Canada, 106 p.
- Thibault S, F. Bastien, T. Gosselin, C. Brin, and C. Scott. 2020. “Is There a Distinct Quebec Media Subsystem in Canada? Evidence of Ideological and Political Orientations among Canadian News Media Organizations.” *Canadian Journal of Political Science* 53 (3): 638–57. <https://doi.org/10.1017/S0008423920000189>.
- Van Gorp, B. 2005. “Where is the Frame?: Victims and Intruders in the Belgian Press Coverage of the Asylum Issue”. *European Journal of Communication* 20 (4), 484-507.
- Van Gorp, B. 2010. “Chapter 4: Strategies to Take Subjectivity Out of Framing Analysis”. In: D'Angelo, Paul, and Jim A Kuypers, *Doing News Framing Analysis: Empirical and Theoretical Perspectives*. Communication Series. New York: Routledge.
- Vigneau, E. 2020. “Immigration, médias et sécuritisation au Canada : Une étude de la presse et du National Post, 1998–2015.” *Canadian Journal of Political Science* 53 (4): 902–19. <https://doi.org/10.1017/S0008423920001092>
- Vlassopoulos, C. A. 2012. « Des migrants environnementaux aux migrants climatiques : un enjeu définitionnel complexe », *Cultures & Conflits* [En ligne], 88 | hiver, mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 30 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.18563>
- Vlassopoulos, C. A. 2013. “Defining Environmental Migration in the Climate Change Era: Problem, Consequence or Solution?” In: Faist T., Schade J. (eds) *Disentangling Migration and Climate Change*. Springer, Dordrecht. https://doi-org.lib-ezproxy.concordia.ca/10.1007/978-94-007-6208-4_6
- Walgrave, S., and P. Van Alesr. 2016. “Political Agenda Setting and the Mass Media.” *Oxford Research Encyclopedia of Politics*. 31 Aug: Accessed 13 Nov. 2021, <https://oxfordre.com/politics/view/10.1093/acrefore/9780190228637.001.0001/acrefore-9780190228637-e-46>.
- Warner, K. 2012. “Human Migration and Displacement in the Context of Adaptation to Climate Change: The Cancun Adaptation Framework and Potential for Future Action.” *Environment and Planning C: Government and Policy* 30 (6): 1061–77. <https://doi.org/10.1068/c1209j>.
- Wiegel, H., Boas, I. and Warner, J., 2019. “A mobilities perspective on migration in the context of environmental change, *WIREs Climate Change*, 9 p.
- White, G. 2011. *Climate change and migration: Security and borders in a warming world*, Oxford, UK: Oxford University Press.
- Wolfe, M., Jones, B. D., & Baumgartner, F. R. (2013). “A Failure to Communicate: Agenda Setting in Media and Policy Studies.” *Political Communication*, 30(2), 175–192.
- Zschalich, F. 2021. *Le cadrage des débats linguistiques dans la presse anglophone et francophone au Québec: un clivage médiatique? Analyse de la couverture du projet de loi 14*, Université de Montréal, Canada, 114 p.

Bibliographie des articles médiatiques à l'étude

Corpus de *La Presse* (+)

- « Des habitants d'îles menacées poursuivent le gouvernement », *La Presse+*, 27 octobre, 2021, p. ACTUALITÉS_22
- « Le nombre de réfugiés climatiques bientôt multiplié par trois ? », *La Presse+*, 22 décembre, 2017, p. ACTUALITÉS_16
- « Qui sont les acheteurs chinois? », *La Presse+*, 13 août, 2016, p. LA PRESSE AFFAIRES2
- « 143 millions », *La Presse+*, 20 mars, 2018, p. ACTUALITÉS_16
- Boussois, Sébastien. « L'obsession migratoire. Une politique à contre-courant face aux enjeux du monde », *La Presse+*, 21 septembre, 2018, p. DÉBATS_7
- Cardinal, François. « Étapisme climatique », *La Presse*, 29 Novembre, 2010, p. A16
- Cardinal, François. « On n'en a pas assez parlé », *La Presse+*, 26 décembre, 2018, p. DÉBATS_1, DÉBATS_2
- Champagne, Éric-Pierre. « "Tout s'est passé très vite, tout est parti" », *La Presse+*, 28 novembre, 2021, p. ACTUALITÉS_11
- D. Sachs, Jeffrey. « Aujourd'hui, nous sommes tous des réfugiés climatiques », *La Presse+*, 11 août, 2018, p. DÉBATS_1, DÉBATS_7
- Denault et al. « Aimer, c'est agir », *La Presse +*, 15 novembre, 2018, p. DÉBATS_5
- Duguay, François et coll. « Ça va bien aller... si on suit les recommandations du GIEC », *La Presse+*, 16 novembre, 2020, p. DÉBATS_7
- Dumas, Ève. « Le photographe des laissés-pour-compte », *La Presse*, 20 février, 2010, p. ARTS SPECTACLES20
- Gaudreault, Sylvain. « Réfugiés climatiques : quand climat rime avec dignité humaine », *La Presse+*, 07 novembre, 2021, p. CONTEXTE_11
- Gevrey, Chantal. « Le bateau coule, tous au buffet ! », *La Presse+*, 13 août, 2018, p. DÉBATS_6
- Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC), « Le sommet du G7 de Charlevoix est déjà un échec », *La Presse+*, 04 juin, 2018, p. DÉBATS_1, DÉBATS_6
- Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC). « Un bilan mitigé pour les pays pauvres », *La Presse+*, 04, décembre, 2016, p. DÉBATS_8
- Hachey, Isabelle. « Au bord du gouffre », *La Presse+*, 16 septembre, 2019a, p. ACTUALITÉS_1, ACTUALITÉS_2_1
- Hachey, Isabelle. « Sommes-nous hypocrites ? », *La Presse+*, 27 septembre, 2019b, p. ACTUALITÉS_1, ACTUALITÉS_3
- Hequet, Céline. « Combien vaut la nature ? Lui mettre un prix ne permet pas de la protéger », *La Presse+*, 16 octobre, 2016, p. DÉBATS_7
- Héту, Richard. « Une île et une tribu en voie de disparition », *La Presse+*, 01 février, 2015, p. ACTUALITÉS écran 12
- Laporte, Stéphane. « Noël orange et vert », *La Presse+*, 14 décembre, 2019, p. ACTUALITÉS_15
- Laurence, Jean-Christophe. « Un premier « réfugié climatique » accueilli en France ? Avec l'affaire Sheel, la France vient-elle d'accueillir son premier « réfugié climatique » ? Oui... avec nuances. », *La Presse+*, 26 janvier, 2021, p. ACTUALITÉS_15
- Le Curieux, « Le réchauffement et les réfugiés climatiques », *La Presse+*, 10 octobre, 2021, p. ACTUALITÉS_18

- Léveillé, Jean-Thomas. « Le Canada prône une "approche féministe" », *La Presse+*, 20 mai, 2016, p. ACTUALITÉS_15
- Malboeuf, Marie-Claude. « Les réfugiés du smog », *La Presse+*, 05 mars, 2017, p. ACTUALITÉS_2_1
- Mayrand, Karel. « Saisir la main tendue du gouvernement Legault », *La Presse+*, 05 novembre, 2018, p. DÉBATS_5
- McIntyre, Justine. « Qu'attendons-nous pour agir ? », *La Presse+*, 15 août, 2021, p. DÉBATS_1, DÉBATS_5
- Patch-Neveu, Carol. « L'insoutenable témérité des voyeurs incrédules », *La Presse+*, 12 septembre, 2017, p. DÉBATS_8
- Perreault, Laura-Julie. « Pendant que ton monde s'écroule, Nourcia », *La Presse+*, 14 novembre, 2021, p. ACTUALITÉS_4
- Perreault, Mathieu. « "Appel à un humanisme planétaire" de Michaëlle Jean », *La Presse+*, 14 juin, 2017, p. DÉBATS_8
- Perreault, Mathieu. « Une hausse inégale du niveau de la mer. Le monde en 2050 », *La Presse*. 3 février, 2011, p. A15
- Pétillon et coll. « Quelle justice climatique pour les pays pauvres ? », *La Presse+*, 21 décembre, 2018, p. DÉBATS_4
- Pirro, Raphaël. « Que promettent-ils ? », *La Presse+*, 20 octobre, 2019, p. ACTUALITÉS_4
- Prezioso, Joseph et Banguet, Laurent. « Les incendies de forêt créent déjà des migrants climatiques », *La Presse+*, 27 octobre, 2021, p. ACTUALITÉS_21
- Reeves, François. « Un Titanic climatique », *La Presse+*, 24 octobre, 2015, p. DÉBATS écran 6
- Schepper, Bertrand et Gignac, Renaud. « Nier la réalité ou profiter de l'occasion ? Transformer notre économie afin d'améliorer notre bilan environnemental et la qualité de vie de l'ensemble des Québécois », *La Presse+*, 04 décembre, 2016, p. DÉBATS_6
- Thibault, Rosalie. « Il est temps de sortir de notre isolement », *La Presse+*, 24 septembre, 2021, p. DÉBATS_1, DÉBATS_4
- Williams, Andréane. « Comment l'océan gruge les États-Unis. Au bord de l'Atlantique, du Pacifique ou du golfe du Mexique, la hausse du niveau de la mer menace plusieurs communautés côtières américaines. En voici trois. », *La Presse+*, 21 octobre, 2017, p. ACTUALITÉS_20_3

Corpus du *Globe and Mail* (online)

- "Canada's 2021 federal election: The major party's platforms, explained: See where the Liberals, Conservatives, NDP, Greens and Bloc stand on issues of health care, jobs, climate, housing and reconciliation and more", *Globe and Mail (online)*, September 16, 2021.
- "Canada's carbon tax: A guide to who's affected, who pays what and who opposes it: In an attempt to combat the effects of climate change, the Trudeau government will implement a national carbon-pricing plan to encourage Canadians and big business to use less fossil fuels. But with it comes a lot of contention and questions for Canadians. Learn what this means for you", *Globe and Mail (online)*, November 14, 2018
- "Don't accentuate the positive on climate change", *Globe and Mail (online)*, October 5, 2010.
- "From Friday's global climate strike to the UN's summit: What you need to know: Scientists, activists and politicians are gathering in New York on Sept. 23 to tackle the climate crisis. Check back here for the latest developments and a primer on the science and politics behind the issues", *Globe and Mail (online)*, September 20, 2019.

"How will the world treat climate refugees?: The IPCC report explains the effects of climate change will leave parts of the world increasingly hostile for human life and create climate refugees", *Globe and Mail (online)*, August 11, 2021.

"Immigration", *Globe and Mail (online)*, April 4, 2011

"This is Africa's moment", *Globe and Mail (online)*, May 10, 2010.

Applegath, Craig. "Preparing the next leaders - five lessons learned from reimagining a golf course: The collaborative process of redeveloping a golf course worked better when students followed a few ground rules", *Globe and Mail (online)*, July 15, 2019.

Barlow, Scott. "Achieving net zero will cost \$5-trillion per year, 'equivalent to the entire U.S. tax base': Daily roundup of research and analysis from The Globe and Mail's market strategist Scott Barlow", *Globe and Mail (online)*, October 14, 2021.

Barlow, Scott. "Five ways to spot a market bubble: A roundup of what The Globe and Mail's market strategist Scott Barlow is reading today on the Web", *Globe and Mail (online)*, January 29, 2020.

Bein, Sierra. "Globe Climate: Climate refugees are coming. We aren't ready.: Also, have you seen that The Globe is launching a Climate Innovators and Adaptors digital hub?", *Globe and Mail (online)*, August 3, 2021a.

Bein, Sierra. "Morning Update: Children of White Helmet evacuees face deteriorating health: Despite commitments from Canada, bureaucratic paralysis has left 43 people - including 28 children - stranded in Jordan", *Globe and Mail (online)*, August 3, 2021b.

Besner, Linda. "Why protesting makes me uncomfortable: A protest is a perfect storm of social awkwardness, writes Linda Besner. It's where the tidal waves of conformity and nonconformism smash into each other", *Globe and Mail (online)*, October 13, 2019

Bula, Frances. "Meet the wealthy immigrants at the center of Vancouver's housing debate", *Globe and Mail (online)*, July 30, 2016

Donaldson, Emily. "Fall 2021 books preview: Pump up your autumn with these weighty books: Take a look at some of the most anticipated releases of the novel-packed fall book season", *Globe and Mail (online)*, September 17, 2021.

El Akkad, Omar. "The climate refugees are coming. Countries and international law aren't ready for them: For generations, our approach to asylum has centred on war and political persecution, not natural disaster. Unless we change that soon, mass migrations to the developed world will end in violence", *Globe and Mail (online)*, July 31, 2021

Hager, Mike. "First Nation near Kamloops opens up to wildfire evacuees: Tk'emlúps te Secwépemc territory is now receiving wildfire evacuees, offering community-oriented care", *Globe and Mail (online)*, July 11, 2021.

Kopecky, Arno. "Meet the wealthy immigrants at the centre of Vancouver's housing debate", *Globe and Mail (online)*, February 23, 2018

Kopecky, Arno. "The end of natural disasters and the beginning of the new normal: After waiting for climate change his entire life, a visit to his mother-in-law's flood-threatened home showed Arno Kopecky that it has arrived", *Globe and Mail (online)*, May 19, 2019.

Lederman, Marsha. "In a climate crisis, artists have a duty to speak up - but what should they say?: Facing her fears about the end of our world, Marsha Lederman set out to explore the apocalyptic and optimistic messages of modern art", *Globe and Mail (online)*, August 24, 2019.

Ligeti, Arik. "Morning Update: The Cindy Gladue hearing is about to put Canada's justice system on trial", *Globe and Mail (online)*, October 9, 2018

- McCarthy, Shawn. "UN report calls for urgent action to avert catastrophic climate change: Otherwise, the result will be more deaths and climate refugees due to extreme weather and rising seas, a greater rate of species extinction, and reduced economic growth", *Globe and Mail (online)*, Oct 8, 2018.
- McMahon, Tamsin and al. "Stats of the union: Whether it's under Biden or Trump, the U.S. must grapple with these 10 challenges next: The United States will elect its next president next week, along with senators and members of Congress. Regardless of who wins, they will face a series of undeniable forces reshaping the country-for better and worse. From weaknesses in the labour market and health-care system to growth in renewable energy, here are the key charts to illustrate what's coming", *Globe and Mail (online)*, October 31, 2020.
- Mouallem, Omar. "The gratitude gap: What does Canada owe refugees, and what do they owe us?: As Canada prepares to resettle more refugees, and with climate change driving ever more displacement, we need to address the gratitude gap - between the obligations of host countries and refugees and what they expect - before divisive resentments deepen", *Globe and Mail (online)*, July 9, 2021.
- Murphy, Angela. "Amplify: Involving women in climate-change mitigation isn't only good policy - it's good for the planet: In this issue of Amplify, guest editor Angela Murphy talks about the effects of climate change on women around the globe, and what many are doing to fight its impact", *Globe and Mail (online)*, July 25, 2019.
- Saunders, Doug. " Let's not fret over climate migration", *Globe and Mail (online)*, February 26, 2010.
- Saunders, Doug. "Climate migration isn't a thing - but maybe we should make it one: Scientists and scholars are rising in revolt against the widespread notion that global warming will produce millions of 'climate migrants' - refugees displaced by rising sea levels and expanding deserts", *Globe and Mail (online)*, September 25, 2020.
- Semeniuk, Ivan. "Climate change could leave billions in areas unsuitable for human life: Study shows humanity's comfort zones are likely to shift in a climate-disrupted world", *Globe and Mail (online)*, May 4, 2020.
- Yakabuski, Konrad. "The unreal spectacle of COP26: COP26 has had a prepackaged feel to it, and more than a whiff of self-indulgence", *Globe and Mail (online)*, November 12, 2021.
- York, Geoffrey. "African leaders, hard-hit by climate change, plan a tougher stance at Glasgow negotiations: Negotiators for a new global climate deal at COP26 will find it difficult to escape the growing discontent of leaders from Africa, the region where climate change is hitting hardest - and where the world's promises have repeatedly gone unfulfilled", *Globe and Mail (online)*, October 26, 2021.
- York, Geoffrey. "On the move in a warming world: The rise of climate refugees", December 17, 2010
- Zilio, Michelle. "Federal election 2019: Where do the major parties stand on immigration?: As global upheaval drives more asylum seekers to Canada's borders, the Liberals, Conservatives and NDP offer competing visions on what to do. Here's a primer", *Globe and Mail (online)*, September 23, 2019

ANNEXE 1 : Cadres préliminaires

Cadres	#	Explication	Outils de raisonnement					Outils de cadrage
			La définition du problème	Explications causales	L'attribution de responsabilité	L'évaluation morale	Les solutions	
Les migrants climatiques sont vus comme...								Métaphores, mythes, exemples, phrases d'accroche, choix lexicaux, représentations
Victimes	1	Les changements climatiques perturbent les milieux de vie, ce qui fait que plusieurs personnes se retrouvent obligées de migrer vers d'autres contrées afin de trouver refuge ailleurs.	Comment soulager la souffrance des réfugiés climatiques	Émissions de gaz à effet de serre trop élevées, écosystèmes perturbés	États occidentaux, le nord global.	Répondre à une crise humanitaire planétaire, appel à la solidarité humaine.	Coopération internationale, protection juridique, asile, compensation financière, donation, assistance, développement durable, réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Victime, détresse, vulnérabilité, souffrance, passivité, migration forcée, langage sensationnel, migration internationale, urgence de la situation, sans capacité d'adaptation

Cadres	#	Explication	Outils de raisonnement				Outils de cadrage	
			La définition du problème	Explications causales	L'attribution de responsabilité	L'évaluation morale		Les solutions
Les migrants climatiques sont vus comme...							Métaphores, mythes, exemples, phrases d'accroche, choix lexicaux, représentations	
Menace pour la sécurité	2	Les réfugiés climatiques chercheront asile ailleurs et tenteront de traverser les frontières. Cela mènera à une déstabilisation de l'ordre international et provoquera des tensions politiques.	Comment contrôler la venue massive de réfugiés climatiques	Raréfaction des ressources, augmentation des tensions régionales et internationales.	États du Nord et du Sud.	Préserver la paix et la sécurité nationale et mondiale, sauvegarder la souveraineté des États	Militarisation des relations internationales, politique de défense, adopter un agenda de développement et de modernisation pour les pays du Sud global	Langage sensationnel, conflit, contrôle, souveraineté, frontière, rareté des ressources, tensions, militaire, menace, danger, sécurité nationale, nationalisme, violence, « marrée de personnes », pression, défense, « nous » et « eux »

Cadres	#	Explication	Outils de raisonnement				Outils de cadrage	
			La définition du problème	Explications causales	L'attribution de responsabilité	L'évaluation morale		Les solutions
Les migrants climatiques sont vus comme...								Métaphores, mythes, exemples, phrases d'accroche, choix lexicaux, représentations
Agents adaptatifs	3	Les migrants climatiques entreprennent une migration dans le but de mener un processus d'adaptation aux changements climatiques, soit par une migration circulaire, ou des transferts de fonds à la famille pour que cette dernière puisse bâtir des environnements plus résilients.	Comment gérer adéquatement la circulation des migrants climatiques	Perte de revenu, faible capacité d'adaptation	Population locale affectée, États du Nord et du Sud,	Préserver la dignité des individus, conserver la viabilité des communautés	Des politiques facilitant la migration, la relocalisation des populations, la construction de nouvelles villes, du développement urbain, développement de projet, promouvoir la migration économique et circulaire.	Résilience, relocation, solution, attraction, transferts de fonds, espoir, agentivité, projet, stratégie, migration circulaire ou économique, espoir, capacité, compétence.

Cadres	#	Explication	Outils de raisonnement				Outils de cadrage	
			La définition du problème	Explications causales	L'attribution de responsabilité	L'évaluation morale		Les solutions
Les migrants climatiques sont vus comme...								Métaphores, mythes, exemples, phrases d'accroche, choix lexicaux, représentations
Agents politiques	4	Les personnes affectées par les changements climatiques sont maîtres de leur destin. L'enjeu des migrations climatiques doit donc être géré en premier par les communautés les plus touchées.	Comment inclure les individus impactés par les changements climatiques dans les décisions sur les migrations climatiques	Des relations de pouvoir inégales, une configuration institutionnelle inégale	Population locale affectée, les États du Nord et du Sud	Appliquer des principes de justice, d'égalité et d'auto-détermination	Initiatives communautaires, non-ingérence extérieure, accroître la participation des communautés touchées par les changements climatiques dans les prises de décisions, réformer les institutions, développer une nouvelle gouvernance concernant les migrations	Politique, relation de pouvoir, systèmes socio-économiques, équitable, effort, choix, auto-détermination, inégalité, émancipation, marginalisation, décisions, institutions, consultation, participation, groupes, communautés, réseaux, confiance, lutte, injustice, ingérence.